

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps.

ProQuest Information and Learning
300 North Zeeb Road, Ann Arbor, MI 48106-1346 USA
800-521-0600

UMI[®]

University of Alberta

**Pierre Elliott Trudeau et le référendum sur l'Entente de
Charlottetown de 1992: une étude comparative de la
presse québécoise et canadienne**

by

David Chandonnet



**A thesis submitted to the Faculty of Graduate Studies and Research
in partial fulfillment of requirements for the degree of Master of Arts**

in

Canadian Studies

Faculté Saint-Jean

Edmonton, Alberta

Fall 2005



Library and
Archives Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

0-494-09028-6

Published Heritage
Branch

Direction du
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

ISBN:

Our file *Notre référence*

ISBN:

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

Abstract

Pierre Elliott Trudeau is certainly one of modern Canada's most influential politicians. In fact, many of the institutions that characterize the Canada of today were developed during the Trudeau era. Quebecers however, unlike English Canadians, hold a different view of the man, his ideas and his life's work for one fundamental reason : national identity. When attempts were made, through the Meech Lake and Charlottetown Accords, to modify Canadian federalism in order to accommodate Quebec nationalism, Trudeau was firmly opposed. This thesis shall compare the English Canadian and Quebec press response to Trudeau's contribution to the Charlottetown Accord referendum of 1992.

Résumé

Pierre Elliott Trudeau est certainement un des politiciens les plus influents du Canada contemporain. En effet, c'est sous la gouverne de ce dernier que plusieurs des institutions qui caractérisent aujourd'hui le Canada prirent forme. On observe au Québec cependant, par rapport au Canada anglais, une différente interprétation de l'homme, de sa pensée et de son œuvre pour une raison fondamentale : l'identité nationale. Ainsi, lorsque l'on tenta d'apporter certaines modifications aux règles qui régissent la pratique du fédéralisme au Canada de manière à accommoder le nationalisme québécois, grâce notamment à l'Accord du lac Meech et à l'Entente de Charlottetown, Trudeau s'y opposa avec acharnement. Le présent mémoire vise à comparer la réponse de la presse écrite au Québec et au Canada anglais à la contribution de ce dernier lors de la campagne référendaire portant sur l'Entente de Charlottetown de septembre et octobre 1992.

Remerciements

Je voudrais, tout d'abord, remercier Claude Couture pour sa contribution et son soutien tout au long de la démarche menant à l'écriture de ce mémoire. Je souhaite également exprimer ma gratitude envers Ed Auger, Donald Ipperciel et Ken Munro pour avoir eu l'amabilité d'accepter de participer au processus. Merci à Marie-Claude Villemure et aux collègues de la maîtrise à la Faculté Saint-Jean. À mes parents, Francine et Marcel, un merci tout spécial pour les encouragements mais, surtout, pour le support financier et pour m'avoir inculqué l'envie du savoir et le désir de poursuivre des études universitaires. I would also like to thank the friends and people that I met at the University of Calgary. Last but not least, a very heartfelt thank you to Chelsea Clogg who has contributed in many ways to the successful completion of this thesis.

Tables des matières

Introduction	1
Thème général	1
Thème spécifique	3
Méthodologie	6
Développement	14
Chapitre 1 : La pensée politique de Pierre Elliott Trudeau	16
Les origines	16
Trudeau et le nationalisme canadien-français	19
Trudeau et la recherche de la société juste	24
La loi sur les langues officielles	25
La loi sur le multiculturalisme	27
Trudeau et le rapatriement de la Constitution	31
L'Accord du lac Meech et ses conséquences	38
L'Entente de Charlottetown	41
Chapitre 2 : La presse canadienne-anglaise	44
Introduction	44
Articles et éditoriaux portant sur le commentaire de Trudeau publié le 21 septembre 1992	45
Articles traitant de Trudeau après le 1er octobre 1992	51
Les lettres à l'éditeur dans le <i>Calgary Herald</i> et le <i>Globe and Mail</i>	61
Conclusion	65
Chapitre 3: La presse québécoise	67
Introduction	67
Les articles publiés dans <i>La Presse</i> à la suite de la parution du commentaire de Trudeau dans <i>Maclean's</i>	68
Articles traitant de Trudeau après le 1er octobre 1992	77
Conclusion	84

Conclusion générale	87
Quelle est la différence entre la couverture médiatique québécoise et canadienne-anglaise face à la participation de Trudeau au débat constitutionnel de 1992?	87
Que faut-il retenir de la contribution de Trudeau à la campagne référendaire?	95
Bibliographie	98
Annexe	103

Introduction

Peu de politiciens ont eu autant d'influence dans le développement du Canada contemporain que Pierre Elliott Trudeau¹. Au 21^{ème} siècle, il est possible d'affirmer que la situation socio-politique qui prévaut découle en grande partie de la vision et de l'héritage politique qu'il légua². De 1968, date de son accession à la tête du Parti libéral du Canada, jusqu'à son retrait de la politique active en 1984, Trudeau a joué un rôle crucial dans l'élaboration de certaines des institutions fédérales qui subsistent toujours dans leur forme originale³. Ainsi, n'eût été de ce dernier, le Canada d'aujourd'hui serait différent⁴. On peut en présumer du fait que Trudeau fit prendre certains virages radicaux et abrupts au fédéralisme canadien et à son fonctionnement⁵. Toute sa vie durant, il milita avec acharnement en faveur d'un État fédéral fort et résistant aux affres du nationalisme canadien-français⁶.

Thème général

En 1967, un an avant de se lancer dans la course à la succession de Lester B. Pearson, Trudeau publia un plaidoyer en faveur du fédéralisme canadien : *Le fédéralisme et la société canadienne-française*. Prêchant l'adhésion des Canadiens

¹ Dimitrios Karmis et Alain-G. Gagnon, « Fédéralisme et identités collectives au Canada et en Belgique », *Revue canadienne de science politique*, vol. 29, no.3, septembre 1996, p.448.

² Guy Laforest, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Sillery, Les éditions du septentrion, 1992.

³ Kenneth McRoberts, *Misconceiving Canada*, Don Mills, Oxford University Press, 1997.

⁴ Alain-G. Gagnon, « Canada : Unity and Diversity », *Parliamentary Affairs*, vol.53, no. 1, janvier 2000, p.16. Selon l'auteur : « Trudeau is arguably the most important figure in the history of Canadian federalism. [...] Trudeau's thought on nationalism would form the basis of the central government's views on the country's definition of identity and its relation to the institutional configuration of the federation well after the end of his tenure. »

⁵ François Rocher, « Le Québec et la Constitution : une valse à mille temps », dans François Rocher (dir.), *Bilan québécois du fédéralisme canadien*, Montréal, VLB éditeur, 1992.

⁶ Louis Balthazar, « Les nombreux visages du nationalisme au Québec », dans Alain-G. Gagnon (dir.), *Québec : État et société*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1994.

français à un projet de renouvellement des fondements et du fonctionnement du fédéralisme au Canada, il y déclarait, entre autres choses, que « le fédéralisme a toujours été un produit de la raison⁷ ». Selon ce dernier, le Canada français était sous l'emprise de l'idéologie nationaliste, laquelle fait appel d'avantage à la « passion » qu'à la « raison ». C'est pourquoi il fallait entreprendre un renouveau du fédéralisme au Canada dans le but de contrecarrer l'attrait du séparatisme, corollaire logique découlant de la doctrine nationaliste. Ainsi, de l'opinion de Trudeau :

Un des moyens de contrebalancer l'attrait du séparatisme, c'est d'employer un temps, une énergie et des sommes énormes au service du nationalisme *fédéral*. Il s'agit de créer de la réalité nationale une image si attrayante qu'elle rende celle du groupe séparatiste peu intéressante en comparaison. [...] Bref, on doit faire sentir à tous les citoyens que c'est seulement dans le cadre de l'État fédéral que leur langue, leur culture, leurs institutions, leurs traditions les plus sacrées et leur niveau de vie peuvent échapper aux assauts de l'extérieur et aux conflits intérieurs⁸.

L'implantation de ce nationalisme *fédéral* dont il est question, le pan canadianisme, demeure une des réalisations les plus importantes de la carrière de Trudeau. Cependant, il est nécessaire de sérieusement se questionner sur le degré de succès que celui-ci eût auprès de la population canadienne-française⁹. Après tout, près de la moitié de la population québécoise se prononça en faveur de l'option souverainiste lors du référendum de 1995¹⁰. Que s'est-il donc passé?

⁷ Pierre Elliott Trudeau, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, HMH, 1967, p. 206.

⁸ Ibid., pp. 204-205

⁹ Will kymlicka, « Le fédéralisme multinational au Canada : un partenariat à repenser », dans Guy Laforest et Roger Gibbins (dir.), *Sortir de l'impasse: les voies de la réconciliation*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, 1998.

¹⁰ Kenneth McRoberts dans *Misconceiving Canada*, chiffre la victoire du camp du Non par une marge de 54 288 votes ou 0,06 pourcent des suffrages. Il existe une divergence d'opinion au Québec en ce qui concerne les chiffres officiels émanant du référendum de 1995. Néanmoins, il s'agit d'une mince victoire pour le camp fédéraliste.

Thème spécifique

Des nombreuses réalisations de Pierre Elliott Trudeau dont le but était de réformer le fédéralisme canadien, le rapatriement de la constitution de 1982 demeure la pierre angulaire de sa vision¹¹. Cependant, le Québec ne signa pas le nouveau document constitutionnel à l'époque, pas plus qu'il n'y accorda son appui officiel ultérieurement. Il s'agit là d'une aberration, voire une injustice¹² à laquelle Brian Mulroney promit de remédier durant la campagne électorale fédérale de 1984¹³. À deux reprises on tenta de négocier un nouvel arrangement constitutionnel permettant au Québec de réintégrer officiellement le giron canadien. En 1987, le gouvernement fédéral et les dix provinces signèrent l'Accord du lac Meech, lequel, entre autres, reconnaissait au Québec le statut de « société distincte ». L'Accord échoua en 1990 lorsque deux provinces, en l'occurrence le Manitoba et Terre-Neuve, ne ratifièrent pas le document dans les délais prescrits. Pierre Elliott Trudeau contribua à cet échec en s'opposant farouchement et ouvertement à la modification constitutionnelle¹⁴. Lorsque l'on revint à la charge peu de temps après avec l'Entente de Charlottetown, laquelle fut soumise à la population canadienne par voie référendaire en octobre 1992, Trudeau répéta la manœuvre. Cette fois, c'est l'opinion publique qui se

¹¹ Alain-G. Gagnon et François Rocher, « Pour prendre congé des fantômes du passé », dans Alain-G. Gagnon et François Rocher (dir.), *Répliques aux détracteurs de la souveraineté du Québec*, Montréal, VLB éditeur, 1992.

¹² « L'accord de 81 était injuste », *La Presse*, 10 juillet 1987, B1. Mulroney y déclara : « L'entente de 1981, qui avait été signée par Ottawa et les neuf autres provinces, était injuste parce qu'elle excluait le Québec. »

¹³ Pierre Fournier, *Autopsie du Lac Meech : La souveraineté est-elle inévitable?*, Montréal, VLB éditeur, 1990, p. 28.

¹⁴ *Ibid.*, p.89.

cristallisa autour de l'opposition exprimée par ce dernier¹⁵. Nous traiterons ici de l'épisode de 1992.

Lors de la campagne référendaire se déroulant en septembre et octobre de cette année là, Pierre Elliott Trudeau ne fit pas campagne officiellement pour le camp du Non. Cependant, il n'en demeura pas moins un des principaux acteurs¹⁶. Il ne lui suffit de prendre la parole en public qu'à deux reprises pour y arriver. Dans un premier temps, il publia un article intitulé « Quebec's Blackmail » dans l'édition du 28 septembre du magazine *Maclean's*. La version française parut au même moment dans *l'Actualité*. Cette première sortie souleva un tollé dans la presse tant au Québec qu'au Canada anglais. Le 1^{er} octobre, lors d'un dîner-conférence à *Cité Libre*, Trudeau y prononça un discours fortement médiatisé dans lequel il dénonça avec véhémence et rigueur l'Entente de Charlottetown. Encore une fois, cette sortie en règle contre la réforme constitutionnelle suscita de vives réactions dans les quotidiens tant francophones qu'anglophones dans l'ensemble du pays. Nous nous concentrerons sur la réponse médiatique à ces deux interventions de Trudeau dans le débat référendaire. En particulier, il sera important de comparer la presse québécoise et la presse canadienne-anglaise dans son analyse du rôle que Trudeau s'appropriä.

Nous sommes maintenant à l'étape où il importe d'articuler la thèse qui guidera l'analyse de la présente étude. Ainsi, en comparant des journaux canadiens-anglais à des quotidiens québécois, on risque d'observer d'importants contrastes dans le traitement que l'on réserve aux interventions de Trudeau pour une raison fondamentale : l'identité nationale. En effet, celle-ci est une des caractéristiques qui

¹⁵ Kenneth McRoberts, op. cit.

¹⁶ Kenneth McRoberts, op. cit.

différencie les Québécois de l'ensemble des Canadiens¹⁷. Chez les Québécois, l'identité nationale se trouve intimement liée au nationalisme qui prévaut au Québec et ce, tant dans les cercles fédéralistes que souverainistes¹⁸. Au Canada anglais, le pan canadianisme, c'est-à-dire le pendant anglo-canadien au nationalisme québécois, s'articule autour d'institutions qui en grande partie découlent de l'héritage politique de Pierre Elliott Trudeau¹⁹. Par le fait même, qu'importe si la presse québécoise et canadienne-anglaise soient au diapason ou non, les prémisses de base qui sous-tendent l'appréciation que l'on a du rôle joué par Trudeau lors de la campagne référendaire portant sur l'Entente de Charlottetown différeront. La pensée politique de Trudeau n'était pas anti collectiviste et certainement pas anti nationaliste comme ce dernier aimait bien le croire et comme plusieurs le pensent. Le nationalisme de Trudeau était canadien-britannique dans son essence et donc incompatible avec le nationalisme canadien-français. Ne l'oublions pas, le pan canadianisme est bel et bien une forme de nationalisme. Par ailleurs, la Charte des droits et libertés reconnaît également des droits collectifs aux Premières Nations. Alors, c'est le nationalisme « canadien-français » qui pose problème chez Trudeau. De fait, malgré toutes les qualités intellectuelles qu'on lui connaît, Trudeau fit tout de même preuve d'incohérence dans l'application de ses idées²⁰. Conséquemment, subordonner le

¹⁷ Michael Lusztig, « Constitutional Paralysis : Why Canadian Constitutional Initiatives Are Doomed to Fail », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 27, no. 4, décembre 1994.

¹⁸ Philip Resnick, « Civic and Ethnic Nationalism : Lessons from the Canadian Case », dans Ronald Beiner et Wayne Norman (dir.), *Canadian Political Philosophy*, Don Mills, Oxford University Press, 2001.

¹⁹ Guy Laforest, « La Charte canadienne des droits et libertés au Québec : nationaliste, injuste et illégitime », dans François Rocher (dir.), *Bilan québécois du fédéralisme canadien*, Montréal, VLB éditeur, 1992.

²⁰ Alain-G. Gagnon, « Canada : Unity and Diversity », *Parliamentary Affairs*, vol.53, no. 1, janvier 2000, p.16. Gagnon dit à ce sujet : « In the evolution of Trudeau's ideas, one notes an inconsistency between his career as an intellectual and his views while in office. »

nationalisme canadien-français devint un objectif central de son action politique. Voilà pourquoi, de par le fait même, on peut déjà affirmer que des différences importantes s'observeront dans les journaux québécois et canadiens-anglais.

Méthodologie

L'étude des phénomènes sociaux nécessite l'utilisation d'une méthodologie permettant de valider le savoir propre aux sciences sociales. Ainsi, Michel Lalonde, dans son ouvrage *Comprendre la société*, détermine trois types d'approches permettant l'étude de phénomènes en sciences sociales. Tout d'abord, il y a la méthode comparative, visant « à comparer divers objets afin de dégager soit des ressemblances, lesquelles seraient révélatrices d'une loi générale, soit des différences, qui seront alors considérées comme significatives à un certain titre²¹ ». Par la suite, l'auteur détermine le second type de méthode comme étant interprétative. Cette dernière commande au chercheur de donner une signification aux interactions entre les divers individus et groupes sociaux qu'il observe²². Enfin, la troisième méthode est la méthode historique. Selon Lalonde, « il s'agit d'une approche destinée à répondre aux problèmes particuliers posés par la connaissance des faits du passé²³ ». Notre démarche ne se limitera à aucune de ces méthodes interprétatives mais sera, plutôt, un enchevêtrement de ces trois concepts dans le but de fournir l'analyse la plus complète possible de l'information qui sera à notre disposition.

²¹ Michel Lalonde, *Comprendre la société, Une introduction aux sciences sociales*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1998, p. 50.

²² Ibid., pp. 50-52.

²³ Ibid., p. 53.

Conséquemment, il importe donc de déterminer la démarche à suivre dans la poursuite de la recherche. Ainsi, Jocelyn Létourneau, dans son livre *Le coffre à outils du chercheur débutant*, énonce quatre grandes étapes auxquelles tout travail de recherche doit se conformer minimalement. L'étape préliminaire à tout travail est le choix d'un sujet et des objectifs de recherche²⁴. Dans le cas présent, cette étape est déjà complétée. Vient, ensuite, l'élaboration de la stratégie de recherche et l'identification du corpus documentaire²⁵. Il est ici nécessaire de s'attarder à cette étape puisque c'est là le fondement du travail à venir.

Pour l'auteur, cette phase est constituée de trois volets : l'explication d'un angle d'approche (problématique), la formulation d'une réponse anticipée et ouverte (hypothèse initiale) et la détermination des moyens pratiques et opérationnels (méthodologie), visant à répondre à la question d'origine²⁶. Le but de la stratégie de recherche est de permettre au chercheur de circonscrire l'information pertinente pour éviter de se retrouver avec une somme d'éléments trop large et, par le fait même, complexe à analyser²⁷. Il faut donc délimiter les paramètres du travail. En ce qui nous concerne, deux événements serviront de point focal à l'analyse, c'est-à-dire le commentaire de Trudeau publié à la fin septembre et la conférence prononcée le 1^{er} octobre 1992. Comme il s'agit de deux dates connues, nous aurons l'avantage de travailler en territoire concrètement défini et déterminé. Ainsi, l'angle d'approche sera la perspective selon laquelle le combat contre le nationalisme canadien-français qu'a mené Trudeau durant toute sa carrière est fondé sur une conception précise que

²⁴ Jocelyn Létourneau, *Le Coffre à outils du chercheur débutant*, Toronto, Oxford University Press, 1989, p.159.

²⁵ Ibid., p. 159.

²⁶ Ibid., p. 159.

²⁷ Ibid., p. 159.

ce dernier avait de la question. Cependant, comme nous le verrons plus loin, cette même conception du nationalisme canadien-français est discutable et même remise en cause par certains²⁸. Dans cette optique, la presse québécoise et canadienne-anglaise est susceptible de soulever des questionnements intéressants face à la pertinence de Trudeau et de sa vision au moment de l'Entente de Charlottetown. En effet, lors de campagnes électorales ou référendaires, les médias écrits tendent à porter une attention particulière à ce genre de contribution venant d'un acteur politique renommé²⁹. À plus forte raison, s'il s'agit des opinions de l'homme qui a gouverné le Canada durant 16 ans et qui risque d'avoir une influence considérable auprès de la population³⁰.

Le traitement des données que nous allons recueillir se fera grâce, évidemment, à une analyse de contenu. Ceci s'explique simplement par le fait que ce sont des documents écrits qui serviront à fournir l'information nécessaire pour arriver à offrir une réponse satisfaisante à notre objectif de recherche. Dans sa forme classique, l'analyse de contenu se définit comme suit :

L'analyse de contenu est une technique d'analyse des données visant à décrire et à interpréter de manière systématique le contenu manifeste des communications. C'est une technique que l'on utilise pour répondre à cinq questions soulevées par l'analyse interne d'une

²⁸ De fait, la majorité des auteurs précédemment mentionnés remettent en cause la conception de Trudeau à l'égard du nationalisme canadien-français/québécois. Même lorsque la position de Trudeau est perçue comme légitime, un nombre important d'auteurs questionnent par ailleurs les effets à long terme de l'héritage politique de Trudeau sur l'avenir de l'unité canadienne.

²⁹ Lise Chartier, *Mesurer l'insaisissable : méthode d'analyse du discours de la presse*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2003.

³⁰ Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions du Seuil, 2001. Bourdieu discute abondamment de la nécessaire légitimité qu'un acteur politique doit posséder pour exprimer son opinion de manière influente et acceptable aux yeux des détenteurs du pouvoir. Pierre Elliott Trudeau, en sa qualité d'ancien Premier ministre du Canada possédait définitivement cette légitime influence auprès de la population et de ses dirigeants.

communication : Qui parle? Pour dire quoi? Par quels procédés? À qui? Avec quel effet recherché³¹?

Cependant, dans le cas présent, cette forme d'analyse risque de fournir une quantité d'informations inutiles et ne pas répondre aux questionnements plus pertinents auxquels nous aurons besoin de trouver une réponse. De fait, de ces cinq questions, nous connaissons d'ores et déjà certaines des réponses. Or, avec l'analyse de contenu, il faut construire une grille d'analyse pour relever la fréquence de la récurrence de certains phénomènes³². Ce n'est pas la répétition ou non de ces phénomènes que nous tenterons de déterminer mais c'est plutôt la teneur qualitative du discours qui sera à l'étude. Nous nous baserons donc sur deux axes, c'est-à-dire les articles publiés en réponse aux deux interventions de Trudeau précédemment mentionnées. Il s'agira de regarder systématiquement tous les articles publiés dans les jours suivant les sorties de Trudeau contre l'Entente de Charlottetown. Le seul critère servant à déterminer les articles devant être étudiés sera le fait que l'on discute de Trudeau et que l'on mette en relief sa pensée et son héritage politique à la lumière de sa contribution au débat référendaire. Plus qu'une simple analyse de contenu, notre analyse sera de nature documentaire et qualitative. C'est ici que le choix des quotidiens à l'étude devient important dans la constitution du corpus documentaire³³.

La plupart des grandes villes canadiennes possèdent un ou plusieurs grands quotidiens. Conséquemment, le nombre de journaux pouvant potentiellement servir à notre étude excède grandement la quantité d'informations qu'il nous sera nécessaire

³¹ Gordon Mace et François Pétry, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000, p. 114.

³² Ibid., p. 114.

³³ Lise Chartier, op. cit.

de passer en revue. De toute manière, après avoir atteint le point de saturation théorique, il serait inutile de continuer à collecter de nouvelles informations puisque celles-ci seraient redondantes et superflues³⁴. Il faudra donc procéder de manière stratégique de façon à obtenir le maximum d'informations variées pour obtenir le meilleur portrait de la situation en devant passer en revue un minimum d'informations³⁵. Pour ce qui est de la presse francophone, le journal *La Presse* représente le meilleur choix que nous puissions faire. Publié à la grandeur du Québec, il s'agit du quotidien le plus susceptible de fournir une variété d'opinions et de perspectives. Il aurait été possible d'utiliser *Le Devoir* mais de par ses prises de position souvent à tendance nationaliste, il y aurait eu un danger de fausser les résultats. De plus, la variété de l'information présentée est susceptible d'être plus restreinte et moins nuancée face à Trudeau. *La Presse* par contre, avec ses penchants plus fédéralistes, représente ainsi le meilleur quotidien québécois à large tirage dans les circonstances. Ce sera donc le journal retenu pour la collecte des données provenant du Québec.

Le Canada anglais étant plus large et varié du fait qu'il est composé de diverses régions, il sera nécessaire d'utiliser plus d'un quotidien. C'est pourquoi il faut faire des choix qui ne pourront pas couvrir l'ensemble des diverses réalités observables à l'échelle du pays. Cependant, un incontournable est le *Globe and Mail* de Toronto. En effet, en 1992, il s'agit du seul quotidien à tirage national. De plus, comme Toronto est la métropole du Canada, certaines des idées véhiculées sont en concordance avec celles d'un nombre considérable de Canadiens et représentent une

³⁴ Maurice Angers, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Montréal, Les Éditions CEC inc., 1996, p.243.

³⁵ Gordon Mace et François Petry, op. cit.

réalité identitaire majeure. Il faut maintenant, pour contraster, utiliser un quotidien campé dans une réalité différente de celle de Toronto. Un quotidien de l'Ouest représente certainement un bon choix en la matière. De la sorte, on touche au phénomène du clivage entre le centre du Canada et l'Ouest. De plus, l'appréciation de Trudeau est généralement moins positive dans l'Ouest du pays qu'en Ontario³⁶. Ainsi, le *Calgary Herald* représente une bonne source d'informations avec le potentiel d'offrir une perspective différente de celle du *Globe and Mail*. Ce seront donc les trois quotidiens retenus pour la collecte des données.

Cette étape étant complétée, on peut maintenant poursuivre avec la troisième phase que Létourneau met en lumière dans son guide de stratégie de recherche : l'élaboration du plan d'exposition des résultats. Ce procédé est important au chercheur car il vise à « charpenter la structure de sa démonstration, au terme de son effort de réflexion, de son programme de lecture et de ses opérations d'analyse³⁷ ». L'objectif de cette démarche est d'aligner le développement du travail de manière à répondre à la question d'origine. L'idée est donc ici de se préparer à établir la démonstration que la presse francophone offre une lecture différente de la presse anglophone à la vision politique de Trudeau telle que ce dernier l'énonce dans ses deux critiques de l'Entente de Charlottetown. Ceci nécessite comme point de départ une discussion des fondements de la pensée politique de Trudeau, laquelle repose

³⁶ Suite au Programme d'énergie national de 1980, Trudeau devint un personnage hautement contesté et détesté en Alberta. Or, ce phénomène était en branle depuis déjà au moins une décennie, suite aux diverses orientations, en matière linguistique notamment, qu'avait entrepris le gouvernement libéral fédéral sous sa gouverne.

³⁷ Jocelyn Létourneau, *Le coffre à outils du chercheur débutant*, Toronto, Oxford University Press, 1989, p. 161.

entre autres sur une dénonciation et une lutte contre le nationalisme canadien-français.

Il existe de ces consensus qui sont presque des orthodoxies. Ainsi, l'interprétation de la société québécoise pré-Révolution tranquille fait l'objet d'une analyse largement acceptée. D'ailleurs, cette perception de la pensée politique québécoise de l'époque est en partie attribuable à Trudeau lui-même et aux autres penseurs de sa génération. Ainsi, l'idée selon laquelle l'élite canadienne-française conservait la société québécoise dans un monolithisme et un obscurantisme anormal pour une société occidentale est une interprétation socio-historique privilégiée par une partie importante de l'élite intellectuelle québécoise, même de nos jours. C'est en remettant en question cette conception dogmatique des fondements de la société québécoise et de son nationalisme qu'on pourra arriver à présenter une perspective nouvelle sur un thème bien connu.

Les fondements d'une étude seront particulièrement importants dans le cas présent : *La société libérale duplessiste*. Selon les auteurs Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, il existait au moment du régime de Maurice Duplessis au Québec, période perçue comme obscurantiste et conservatrice, un discours autre que celui généralement reconnu. En fait, le libéralisme était présent au sein même des institutions qui gouvernaient le Québec d'alors. En employant une analyse structuraliste, les auteurs étudient un corpus d'exposés et de communiqués de l'époque pour démontrer l'existence du discours libéral. Ils démontrent donc que grâce à la langue et à son emploi, les politiciens de cette période articulent des idées libérales en substance mais exprimées dans un cadre socio-politique spécifique, par

ailleurs observable à l'extérieur des frontières du Québec. L'approche structuraliste et la démonstration établie n'est pas ce qui sera ici utile. C'est le rejet de la prémisse voulant que la société québécoise de l'époque était illibérale qui servira à faire la preuve que le nationalisme québécois, tant dénoncé par Trudeau pour ses origines communautariennes et anti libérales, n'était pas anormalement obscurantiste. Comme le disent les auteurs :

Notre analyse du discours politique dominant au Québec, de 1944 à 1960, aura permis d'établir, nous l'espérons, que, même dans le domaine de la représentation du monde, la société québécoise de la période ne peut être saisie à partir du schéma simplificateur qui oppose la tradition à la modernité³⁸.

Ces derniers poursuivent ainsi :

Il est en effet remarquable que la très vaste majorité des travaux insistent sur l'importance des transformations qui se produisent au Québec après la fin de la Deuxième Guerre : développement du capitalisme, de l'industrialisation et de la monopolisation, accélération de l'urbanisation et émergence de la société de consommation, mutation de la structure sociale et élargissement de l'interventionnisme de la sphère publique, débordement des institutions cléricales, etc. Mais, alors même que ces changements sont abondamment décrits et documentés, semblent subsister à leur côté, immobiles, conservateurs et réactionnaires, l'Église omnipotente et le régime de grande noirceur que maintiendrait l'Union nationale au sein d'un État démocratique³⁹.

Cette démonstration est lourde de conséquences puisque Trudeau fonda l'ensemble de sa carrière politique sur cette idée qu'il fallait combattre le nationalisme canadien-français. Conséquemment, l'analyse de la pensée trudeauiste qui s'observe dans la presse en 1992 est liée à cette notion centrale. Donc, en questionnant les fondements idéologiques de Trudeau, on remet en question une partie importante de ce qui guide

³⁸ Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, *La société libérale duplessiste*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1994, p. 311.

³⁹ *Ibid.*, p. 311.

les éditoriaux fondés sur la vision du Canada et du Québec selon les fédéralistes de la trempe de Trudeau mais, également, selon les nationalistes québécois. Cette réalité guidera donc une bonne partie de la réflexion qui sera développée dans le travail et dont le but sera de répondre à l'hypothèse d'origine.

Ainsi, ayant établi ce qui constituera le point d'ancrage intellectuel, il nous est maintenant possible de passer à la dernière étape que Létourneau détermine comme étant nécessaire, c'est-à-dire la stratégie de communication finale des résultats⁴⁰. C'est ce dont nous discuterons dans la partie suivante.

Développement

Il serait difficile d'étudier la pensée de Trudeau sans s'attarder à ses nombreux écrits précédant son accession à la sphère politique. Ceux-ci serviront à démontrer à quoi correspondait, au moment de son arrivée à Ottawa, sa vision du Canada. *La grève de l'amiante*, *Le fédéralisme et la société canadienne-française* et *Les années Trudeau, la recherche d'une société juste*, entre autres, seront employés pour démontrer les fondements de cette vision. Le dernier de ces trois volumes, bien que publié plusieurs années après son retrait de la vie politique, sera d'autant plus utile qu'il revient sur ce concept central chez Trudeau, c'est-à-dire l'atteinte d'une société « juste ». Il faudra voir à quoi cela correspondait chez ce dernier. Plus encore, il sera important de s'attarder à certaines des réalisations concrètes des divers gouvernements libéraux de l'époque, pour justement mieux les situer par rapport à la pensée trudeauiste. C'est ce à quoi s'attaquera le premier chapitre.

⁴⁰ Jocelyn Létourneau, *Le coffre à outils du chercheur débutant*, Toronto, Oxford University Press, 1989, p. 161.

Les deux chapitres qui suivront vont être le centre de l'analyse du présent travail. Ainsi, dans un premier temps, il importera de revoir ce que la presse anglophone avait à dire au sujet de Trudeau et de sa vision au moment de ses interventions en faveur du maintien de l'ordre constitutionnel établi, en 1982, lors des débats portant sur l'Entente de Charlottetown. À cette fin, plusieurs des articles publiés dans le *Globe and Mail* et le *Calgary Herald* seront revus pour en dégager les principaux constats. Par la suite, le même exercice sera repris avec *La Presse* pour ainsi démontrer les principales différences existant entre la presse francophone et anglophone. À la lumière de ces deux chapitres, il sera possible de dégager l'interprétation de la vision, de la pensée et des actions politiques de Pierre Elliott Trudeau telles que véhiculées dans la presse tant francophone qu'anglophone dans les semaines et les mois précédant le référendum pan canadien portant sur l'Entente de Charlottetown.

Le dernier chapitre visera à compléter l'analyse en dégagant les principaux points et les principales conclusions que l'on peut tirer du rôle joué par les médias dans l'interprétation et l'analyse de la pensée politique de Pierre Elliott Trudeau. Ainsi, on sera en mesure de déterminer le degré d'importance que les journalistes et éditorialistes ont eu dans l'analyse finale de ce qui constitue la dernière prise de position publique de l'homme en matière constitutionnelle. En outre, ces trois chapitres serviront à déterminer le rôle que joua Pierre Elliott Trudeau dans le dernier épisode constitutionnel d'envergure au Canada, l'Entente de Charlottetown, et ce que la presse en dit.

Chapitre 1 : La pensée politique de Pierre Elliott Trudeau

On ne pourrait aborder la participation de Pierre Elliott Trudeau à la campagne référendaire portant sur l'Entente de Charlottetown sans préalablement discuter de sa pensée politique. En effet, la motivation première de Trudeau lors de ses interventions publiques fut de valoriser sa propre vision pour ainsi conserver le statut quo. Évidemment, le rejet de l'Entente signifiait que son héritage constitutionnel demeurerait intact dans l'immédiat. Il est donc nécessaire de s'attarder aux origines de cette pensée politique qui trouve ses fondements dans les premières expériences de vie de Trudeau et qui se voient mises à l'épreuve finalement en 1992. Conséquemment, la perception qu'a ce dernier du nationalisme canadien-français joue un rôle important dans le développement de sa vision du fédéralisme canadien. Bref, la pensée politique de Trudeau marqua les orientations prises par les divers gouvernements libéraux qu'il mena de 1968 à 1984 et qui furent à la base de certains des virages les plus marquants du Canada contemporain.

Les origines

Les expériences de vie sont généralement déterminantes dans le développement intellectuel d'un individu⁴¹. On peut affirmer que ce que Pierre Elliott Trudeau a vécu avant son accession à l'arène politique revêt une importance cruciale dans l'élaboration de sa propre vision politique. Il existe donc dans son cheminement intellectuel les fondements de ce qu'allait devenir le Canada dans la deuxième moitié du XXe siècle. C'est ainsi qu'au début de sa vie adulte Trudeau

⁴¹ Kathleen Stassen Berger, *Psychologie du développement*, Mont-Royal, Modulo Éditeur, 2000.

expérimenta avec certaines des idées qui formèrent sa vision politique. En ce sens, son éducation joua un rôle déterminant. Ainsi, Trudeau parlait en ces mots de son passage dans certaines des plus prestigieuses institutions d'enseignement des États-Unis et de l'Europe :

Je me rendais compte aussi que le Québec d'alors était marginal, qu'il vivait à l'écart des temps modernes. Le contraste était saisissant entre ma province d'origine et les États-Unis, ce pays frénétique, d'une ardeur extrême, débordant d'énergie et de vitalité. À Harvard, l'ouverture sur le monde était manifeste. [...] Il y a des événements, dans toute une vie, qui revêtent une importance capitale et déterminent la suite des choses; je compte mon séjour à Harvard, complété par l'École des sciences politiques de Paris et la London School of Economics de Londres, comme un des moments privilégiés. J'ai mené à terme, dans ces trois institutions, une quête que j'avais amorcée à Brébeuf, dès la fin de mon adolescence. Sur quelles valeurs allais-je fonder ma vie? La question de la liberté me hantait depuis le collège et ma première année de philosophie⁴².

Selon ce dernier, le Québec de l'époque était donc en retard sur ce qui se faisait ailleurs dans le monde, notamment en Europe et aux États-Unis. N'ayant pas encore effectué son passage vers la modernité, le Québec était statique et stérile. À la lumière de ce qui lui avait été possible d'observer lors de ses études à l'étranger, Trudeau parlait de la situation intellectuelle du Québec en ces termes dans son livre *La grève de l'amiante*, publié en 1956 :

Mais au Québec, durant la première moitié du XXe siècle, notre pensée sociale était tellement idéaliste, tellement à prioriste, tellement étrangère aux faits, et pour tout dire tellement futile, qu'elle ne réussit à peu près jamais à prendre corps dans des institutions vivantes. [...] Si mon analyse accorde peu d'importance aux rares foyers de pensée libre et réaliste, existant en marge de ce que je décrirai comme notre monolithisme idéologique, ce n'est pas que je nie l'existence de tels foyers : au contraire, la résonance profonde qu'eut la grève de l'amiante dans les milieux les plus divers viendra témoigner rétroactivement de la clairvoyance et du courage de ceux qui avaient

⁴² Pierre Elliott Trudeau, *Mémoires politiques*, Montréal, Le Jour, éditeur, 1993, p. 45.

refusé de voir notre pensée officiellement comme l'affirmation de vérités immuables⁴³.

Cependant, pas tous sont en accord avec cette lecture de la situation socio-politique du Québec de l'avant Révolution tranquille. Cette « représentation du Québec par Pierre Elliott Trudeau [...] est devenue une interprétation canonique⁴⁴ ».

D'ailleurs, cette analyse prévaut toujours aux yeux de plusieurs. Cependant :

Cet imaginaire historique et évolutif contraste toutefois avec le développement des sciences sociales au Québec et au Canada [...] la nouvelle historiographie, maintenant « dominante », soutient que la société québécoise était « normale » et que « le passé pouvait être compris grâce à des processus propres au monde occidental tels l'urbanisation et l'industrialisation⁴⁵ ».

Ce qui contraste effectivement avec la vision d'une société monolithique telle qu'énoncée par Trudeau.

Il est intéressant de constater que pour Trudeau comme pour la majorité des nationalistes québécois, le développement de la société libérale ne survient que lors de la Révolution tranquille. Les origines de sa pensée ont donc paradoxalement une similitude avec l'idéologie indépendantiste québécoise. En effet :

Ainsi, le champion de la lutte contre le « monolithisme » se retrouva en 1992 dans le même camp que Lucien Bouchard. Loin d'être un accident de conjoncture, cette situation révéla une grande similitude entre Trudeau et la droite nationaliste québécoise [...] Avec Lucien Bouchard, Trudeau partage cette vision métaphysique du Québec selon laquelle le Québec, collectivement, constituait une société unidimensionnelle avant la Révolution tranquille. Comme Bouchard, Trudeau conçoit l'histoire du Québec de façon téléologique, avec un moment salvateur et purificateur qui permet à une société de repartir à

⁴³ Pierre Elliott Trudeau, *La grève de l'amiante*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1956, p. 11.

⁴⁴ Claude Couture, *La loyauté d'un laïc, Pierre Elliott Trudeau et le libéralisme canadien*, Montréal, Harmattan, 1996, p. 51.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 53.

zéro en rejetant globalement son passé, un passé notamment symbolisé par Duplessis⁴⁶.

Il n'est donc pas étonnant que Trudeau prit part avec certains nationalistes québécois, dont notamment René Lévesque, à certaines des luttes contre l'*establishment* conservateur du Québec de l'avant Révolution tranquille⁴⁷. Cependant, au sein même de ce mouvement de protestation, un schisme idéologique survint lorsque le moment fut venu de choisir entre le gouvernement québécois et le gouvernement canadien comme outil de promotion et de développement de la société canadienne-française. À la base de cette dissension, on retrouve le nationalisme québécois.

Trudeau et le nationalisme canadien-français

Peu de questions ont occupé une place aussi centrale dans la carrière politique de Pierre Elliott Trudeau que le nationalisme canadien-français. À la suite de la Révolution tranquille et de l'émergence d'une nouvelle identité québécoise, le nationalisme canadien français vint à se redéfinir dans le cadre des frontières du Québec. Cette nouvelle épithète n'adoucit en rien la véhémence de Trudeau face à cette réalité, bien au contraire. Plus encore, ce nationalisme était maintenant combiné à une volonté grandissante des Québécois de former un État-nation. C'est pourquoi, en 1967, Trudeau publia, alors qu'il était ministre de la Justice, un plaidoyer en faveur du fédéralisme : *Le fédéralisme et la société canadienne-française*. Trudeau y écrit d'ailleurs ceci au sujet du nationalisme :

⁴⁶ Ibid., p. 137.

⁴⁷ Guy Laforest, « Nécessité et conditions du dialogue », dans Guy Laforest et Roger Gibbins (dir.), *Sortir de l'impasse : les voies de la réconciliation*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, 1998, p. 449.

Les nationalistes - même de gauche - sont politiquement réactionnaires parce qu'en donnant une très grande importance à l'idée de nation dans leur échelle de valeurs politiques, ils sont infailliblement amenés à définir le bien commun en fonction du groupe ethnique plutôt qu'en fonction de l'ensemble des citoyens, sans acceptation de personne. C'est pour cela qu'un gouvernement nationaliste est par essence intolérant, discriminatoire et en fin de compte totalitaire⁴⁸.

Trudeau poursuit son raisonnement quelques pages plus loin :

Le nationalisme, en tant que mouvement émotif qui s'adresse à une collectivité, peut libérer des énergies inattendues. L'histoire nous enseigne que cela s'appelle souvent le chauvinisme, le racisme, le jingoïsme, et autre croisade du genre, où la raison et la réflexion sont réduites à leur plus simple expression. [...] Les peuples « libérés » par la passion, plutôt que par la raison, sont généralement déçus de se retrouver aussi pauvres et dépourvus qu'auparavant; et il faut des gouvernements « forts » pour mettre un terme à leur agitation⁴⁹.

Dans cette conception trudeauiste du nationalisme, ce dernier ne se définit et ne se comprend que dans des termes ethniques. En fait, il s'agit d'un moyen de faire appel à la « passion » plutôt qu'à la « raison » pour arriver à ses fins. Non seulement le nationalisme est-il consubstantiellement anti démocratique mais il est de plus dangereux puisqu'il fait verser jusque dans le totalitarisme. Trudeau a donc très peu de considération pour le nationalisme civique. De l'avis de Will Kymlicka pourtant :

Most ethnocultural groups within Western democracies do not want to be protected from the forces of modernity in liberal societies. On the contrary, they want to be full and equal participants in modern liberal societies. This is also true of immigrant groups, which seek inclusion and full participation in the mainstream of liberal democratic societies, with access to its education, technology, literacy, mass communications, and so forth. It is equally true of most non-immigrant national minorities like the Québécois. Some of their members may wish to secede from a liberal democracy, but if they do,

⁴⁸ Pierre Elliott Trudeau, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, Éditions HMH, 1967, p. 178.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 184.

it is not to create an illiberal communitarian society, but rather to create their own modern liberal democratic society⁵⁰.

De peindre le nationalisme québécois comme un mouvement intolérant et totalitaire est donc une aberration⁵¹. Il y avait certes un certain radicalisme présent chez certains de ceux qui voulaient créer un État-nation québécois lorsque Trudeau publia son ouvrage, mais les prémisses de ce dernier n'en demeurent pas moins simplistes et alarmistes. De fait, le débat intellectuel portant sur les droits des minorités nationales de l'époque est retranscrit dans deux camps somme toute étroitement définis, soit libéral vs. communautariste⁵². Ceci s'observe dans *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, où Trudeau voit dans le nationalisme une forme de communautarisme incompatible avec les valeurs libérales. C'est faux, dira Kymlicka, mais il s'agit tout de même du contexte intellectuel dans lequel Trudeau écrit son livre.

La solution au problème que pose le nationalisme canadien-français se trouve dans le fédéralisme. En effet, le système fédératif possède la vertu de permettre à divers groupes ethniques de cohabiter tout en préservant leurs caractéristiques distinctes, le tout en concordance avec l'individualisme libéral⁵³. Le fédéralisme est donc un produit de la « raison » puisqu'il permet à diverses catégories d'individus de

⁵⁰ Will Kymlicka, «The New Debate over Minority Rights », dans Ronald Beiner et Wayne Norman (dir.), *Canadian Political Philosophy*, Don Mills, Oxford University Press, 2001, p. 161.

⁵¹ Philip Resnick, « Civic and Ethnic Nationalism : Lessons from the Canadian Case », dans Ronald Beiner et Wayne Norman (dir.), *Canadian Political Philosophy*, Don Mills, Oxford University Press, 2001.

⁵² Will Kymlicka, op. cit.

⁵³ Donald Smiley, *Canada in question : federalism in the seventies*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1976, p.213-214. Smiley dit au sujet du fédéralisme canadien : « Canada is in the most elemental way a federal country and can be governed if at all only by institutions and processes which reflect these underlying territorial particularisms. Canadians in the past and today have exhibited considerable qualities of ingenuity and mutual forbearance and support in the design and operation of the complex apparatus made necessary by such diversities ».

mettre leurs différences (linguistiques, régionales, etc.) de côté sans les abandonner pour autant, et de vivre harmonieusement les uns avec les autres. Trudeau au sujet du fédéralisme :

Il devient maintenant évident que le fédéralisme a toujours été un produit de la raison. Il naquit d'une décision prise par des politiciens pragmatiques à l'effet d'envisager sans détour la réalité telle qu'elle est, et en particulier le fait de l'hétérogénéité de la population du monde. Il répond à une tentative de trouver des compromis rationnels entre les groupes et les intérêts divergents que l'histoire a mis sur une même route, mais c'est un compromis fondé sur la volonté populaire⁵⁴.

Ainsi, le fédéralisme possède la capacité de répondre aux besoins d'une société telle que la société canadienne-française en permettant à celle-ci de préserver une certaine indépendance face à la majorité anglo-saxonne. La division des pouvoirs entre deux ordres permet d'atteindre l'équilibre entre les diverses forces se rencontrant au sein d'un même État. Selon Trudeau :

L'État idéal serait donc celui qui pourrait avoir différentes grandeurs pour des fins différentes. Et la constitution idéale serait celle qui reconnaît à cet État d'étendue variable les pouvoirs qu'il faut dans chaque ordre de grandeur pour atteindre les objectifs désirés. Or, en réalité, l'État fédératif est celui qui se rapproche le plus de cet idéal. L'avantage du fédéralisme, c'est qu'il permet de créer un État à la dimension du problème; il y a deux niveaux de gouvernement, et la mesure de la souveraineté de chacun y est la nécessité⁵⁵.

Un renouvellement du fédéralisme canadien s'impose donc pour permettre de sécuriser l'identité canadienne-française au sein de la fédération canadienne et ainsi désamorcer le mouvement indépendantiste en minant ses fondements. En faisant appel à la « raison » plutôt qu'à la « passion » comme le font les nationalistes,

⁵⁴ Pierre Elliott Trudeau, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, Éditions HMH, 1967, p. 206.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 43.

Trudeau voyait la possibilité pour les Canadiens français de participer à une fédération renouvelée sur la base d'un nouveau rapport entre francophones et anglophones.

Or, deux conditions s'imposent pour qu'un tel renouvellement puisse se produire :

La première, c'est que les Canadiens français eux-mêmes le désirent, c'est-à-dire qu'ils se départissent de leur mentalité d'assiégés et qu'ils décident de participer avec audace et astuce à l'expérience canadienne. [...] La deuxième, c'est que dans le jeu fédéraliste les dés ne soient pas pipés contre les Canadiens français. Ceci veut dire que ceux-ci ne peuvent renoncer à la thèse de l'État national que si les Canadiens de langue anglaise y ont également renoncé⁵⁶.

C'est en quelque sorte ce qui motiva Trudeau à accéder à la politique fédérale en 1965 et c'est également ce qui le décida à entrer dans la course à la succession de Pearson en 1968. Car si le fédéralisme canadien devait se renouveler, il fallait bien s'atteler à la tâche. Par ailleurs, certaines des actions entreprises par l'Assemblée nationale de l'époque lui déplaisaient au plus haut point. De dire Trudeau au sujet de cette époque :

Ainsi, l'Assemblée législative *du Québec* par vote unanime se donnait comme mandat, le 22 mai 1963 : « La détermination des objectifs à poursuivre par le *Canada français* dans la révision du régime constitutionnel canadien, et des meilleurs moyens d'atteindre ces objectifs. » À ce moment-là, je m'étais opposé à cette façon de voir pour plusieurs raisons, la principale étant « qu'un État qui définirait essentiellement son action en fonction d'attributs ethniques aboutirait inévitablement au chauvinisme et à l'intolérance. L'État qu'il soit provincial, fédéral ou éventuellement supranational, doit rechercher le

⁵⁶ Ibid., p.39.

bien commun de l'ensemble de ses citoyens, sans distinction de sexe, de couleur, de race de croyance religieuse ou d'origine ethnique⁵⁷ ».

Deux aspects fondamentaux ressortent de cette citation. Dans un premier temps, il s'agit de l'Assemblée « législative » du Québec et non plus l'Assemblée « nationale ». Ce détail n'est pas anodin puisqu'il dénote en soi un certain rejet de l'idée de nation pour désigner les Québécois et leur institution législative. Or, celle-ci, semble-t-il, fonde son action sur des principes ethniques et donc inévitablement racistes et intolérants. Voilà qui en dit long sur l'appréciation qu'a Trudeau du nationalisme québécois.

Trudeau et la recherche de la société juste

Si la question du nationalisme canadien-français a occupé un espace central dans la carrière politique de Trudeau, celle de la société juste n'a pas été de moindre envergure pour autant⁵⁸. Ainsi, une des préoccupations principales dès ses premières réflexions politiques a été la recherche d'une société où l'égalité des chances pour tous était un idéal dominant. Stephen Clarkson écrit :

As soon as settled into office in June 1968, Trudeau set out to fulfil his promise to bring the Canadian state up to date. [...] To anyone familiar with his writings, Trudeau appeared to be revamping Canada's political process along the lines laid out in the gospel according to *Cité libre*. All the ideas he had been advocating for half a lifetime were now being put into practice⁵⁹.

⁵⁷ Thomas S. Axworthy et Pierre Elliott Trudeau, *Les années Trudeau, la recherche d'une société juste*, Montréal, Éditions Le Jour, 1990, pp. 389-390.

⁵⁸ À la limite on pourrait affirmer que la question de la société juste englobe celle du nationalisme canadien-français puisque le règlement de cette dernière allait nécessairement, selon Trudeau, mener à l'élaboration d'une société plus « juste » pour tous.

⁵⁹ Stephen Clarkson et Christina McCall, *Trudeau and Our Times*, Toronto, McClelland and Stewart, 1990, pp. 116-119.

Donc, ce fut dans cette optique que la pensée politique de Trudeau a pu prendre forme concrètement. Une fois au pouvoir, il lui était donc possible de faire cheminer sa vision. Cette vision reposait principalement sur la société juste, que Trudeau définissait en ces mots :

Dans une telle conjoncture, ce qui m'attira vers la politique, ce n'était plus le désir de lutter pour la liberté, celle-ci étant en quelque sorte devenue le combat d'hier. Dans mon esprit, la valeur à privilégier dans la poursuite de la société juste était plutôt l'égalité. Non pas l'égalité à la Procruste bien sûr, où tous seraient ramenés à une certaine moyenne. Mais l'égalité des chances. [...] C'est surtout ce que j'avais en tête lorsque, le soir de mon élection comme chef du Parti libéral, je proclamai notre intention d'œuvrer pour une « société juste⁶⁰ ».

Ainsi, la société juste, qui visait l'égalité, nécessitait une série de nouvelles mesures et une orientation différente à adopter par le gouvernement fédéral pour que celle-ci puisse devenir réalité. Dans un premier temps, peu après l'élection de juin 1968, le gouvernement libéral nouvellement réélu avec une majorité de siège s'attaqua à la question du bilinguisme.

La Loi sur les langues officielles

Le renouvellement du fédéralisme canadien dans lequel les Canadiens français pourraient participer et se sentir inclus nécessitait en tout premier lieu de s'attaquer au statut juridique de la langue française et anglaise. Ainsi, la reconnaissance officielle du principe d'un bilinguisme institutionnel représentait le point de départ d'une série de mesures qui allaient être mises en place au Canada durant les années 1960 et 1970.

⁶⁰ Thomas S. Axworthy et Pierre Elliott Trudeau, *Les années Trudeau, la recherche d'une société juste*, Montréal, Éditions Le Jour, 1990, pp. 382-383.

Trudeau confessa d'ailleurs ce motif comme étant l'une des principales motivations le poussant vers la politique :

My friends and I entered politics for the precise purpose of proving that French Canadians could be at home in Canada outside Quebec and could exercise their rights in the federal capital and throughout the country. This was also the purpose of the Official Languages Act and of the emergence of what the English-speaking press was soon calling "French power"⁶¹.

Cette réalisation représentait donc l'étape première de l'atteinte de la société juste. Mais il y avait beaucoup plus à venir dans cette quête d'un renouveau des institutions politiques. Car, bien que la question linguistique représentait la pierre angulaire de l'ère Trudeau, la question identitaire et culturelle n'en demeurait pas moins corollaire à la situation linguistique. La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme s'était, comme son nom l'indique, penchée sur la question culturelle principalement dû à l'insistance de son co-président André Laurendeau. Dans ses rapports préliminaires et final, la Commission émit un nombre important de mesures à apporter pour apaiser les tensions linguistiques mais elle se garda bien de recommander l'institutionnalisation du biculturalisme national. Trudeau s'y serait de toute manière opposé, comme il le disait :

Bilingualism, yes, because you can work in two languages or even more. But you can't expect everybody to have only two cultures, because there are a lot more than two cultures in the country. Bilingualism is a tool that doesn't necessarily imply you're of French or Anglo-Saxon culture. It implies that you see it as a necessary and useful step to recognize the languages of the Europeans who first settled what became Canada. Anybody who really wants to learn a language can do so. But you can't learn an entire culture. Besides, I have always believed in the superiority of the multinational society⁶².

⁶¹ Pierre Elliott Trudeau, *The Essential Trudeau*, Toronto, McClelland and Stewart, 1998, p. 139.

⁶² *Ibid.*, 144.

Cette vision est en absolue concordance avec les actions que Trudeau entreprit dès les débuts de son premier mandat en 1968. Sa vision de la réalité culturelle canadienne le poussa en 1971 à faire adopter la *Loi sur le multiculturalisme*. Cependant, malgré ses vertus, cette nouvelle mesure ne fit pas seulement que des heureux.

La loi sur le multiculturalisme

Ayant accompli l'établissement de l'égalité du statut juridique du français et de l'anglais, l'objectif suivant de Trudeau était de s'attaquer au statut de la culture. Certains nationalistes québécois auraient souhaité une reconnaissance officielle de la notion de biculturalisme. Ainsi, le caractère culturel distinct du Québec aurait été reconnu par le gouvernement fédéral, ce qui aurait permis d'assouvir une des causes de tension entre le Québec et le Canada anglais. En 1971, lors de l'adoption de la *Loi sur le multiculturalisme*, le Québec venait tout juste de traverser une période difficile avec la crise d'octobre 70. Les tensions étaient d'ailleurs vives et le nationalisme désormais québécois plutôt que canadien-français florissait. Mais selon Trudeau, il n'était pas nécessaire, mais contre-productif de reconnaître une quelconque culture au détriment des autres cultures composant l'identité canadienne en développement.

Trudeau s'adressa en ces termes à la Chambre des communes le 8 octobre 1971:

National unity, if it is to mean anything in the deeply personal sense, must be founded on confidence in one's own *individual* identity; out of this can grow respect for that of others and a willingness to share ideas, attitudes, and assumptions. A vigorous policy of multiculturalism will help create this initial confidence. It can form the basis of a society which is founded on fair play for all⁶³.

⁶³ Ibid., 141.

Il y a dans ce discours l'expression profonde d'un refus de reconnaissance de toute forme d'identité collective pour les Québécois. Non seulement l'accent est-il mis sur l'importance de l'individualité mais, également, sur l'acceptation de la diversité identitaire comme étant une caractéristique permettant l'atteinte d'une certaine unité nationale. En mettant ainsi toutes les cultures sur un pied d'égalité, Trudeau souhaitait voir l'établissement d'une identité fondée sur l'individu plutôt que sur son appartenance à un quelconque groupe. Poursuivant dans cette même veine Trudeau dit :

The decision by the Canadian government that a second language be given increased official recognition is, in indirect fashion, support for the cultivation and use of many languages, because it is a breach of the monopoly position of one language and an elevation of the stature of languages that are “different”⁶⁴.

Prononcé le lendemain de son allocution à la Chambre des communes, ce discours révèle cet aspect de la vision de Trudeau qui posa problème chez les nationalistes québécois. Bien que la langue monopolisée à laquelle il fasse référence soit l'anglais, chez les francophones nationalistes, cette ouverture à l'acceptation d'autres langues est perçue comme une menace directe à la langue française. De fait, la *Loi sur le multiculturalisme* était interprétée, à tort ou à raison, comme une manœuvre visant à atténuer les effets « positifs » de la *Loi sur le bilinguisme*. Kenneth McRoberts dit d'ailleurs ceci au sujet de la loi sur le multiculturalisme :

By trying to link multiculturalism and bilingualism, the Trudeau government has created an obvious contradiction. Although all cultures, however ‘small and weak’, were to be supported, only two languages were to have official status. Yet how can cultures be meaningfully supported without also supporting their languages? As a consequence, both Ottawa and many of the provincial governments

⁶⁴ Ibid., p. 145.

have found themselves providing support for non-official languages as well⁶⁵.

Ce qui résume bien toute la problématique engendrée par la vision multiculturelle de Trudeau. Comment peut-on prétendre que le Canada est une nation où le français et l'anglais jouissent d'un statut égal alors que le gouvernement fédéral fait indirectement la promotion du multilinguisme. C'est là que réside l'opposition des nationalistes québécois face à cette politique contradictoire. En ce sens, McRoberts pose, justement, la question de savoir s'il n'aurait pas mieux valu adopter la vision du bilinguisme territorial tel que préconisé par la Commission Laurendeau-Dunton pour mieux refléter la réalité linguistique canadienne. Ce que la vision trudeauiste de la question a créé, c'est le sentiment que le gouvernement fédéral, en adoptant la *Loi sur les langues officielles*, a forcé le Québec à adopter le bilinguisme mais que presque simultanément, en adoptant la *Loi sur le multiculturalisme*, il permit de relayer à l'extérieur du Québec le français à un statut de langue « like the others »⁶⁶.

Cette situation traduit ce que McRoberts qualifia d'incompréhension de la part de Trudeau face à la sensibilité que représente la question linguistique et identitaire pour les nationalistes québécois dans son livre *Misconceiving Canada*. Il ne s'agit pas là d'une exception puisque les détracteurs de Trudeau sont nombreux. De fait, cette interprétation de l'héritage laissé par Trudeau est exprimée par de nombreux politologues, sociologues et historiens. Selon Samuel LaSelva, dans son ouvrage *The Moral Foundations of Canadian Federalism*, il aurait existé au moment de la Confédération en 1867, un pacte moral entre la nation canadienne-française et la

⁶⁵ Kenneth McRoberts, *Misconceiving Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1997, pp. 133-134.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 135.

majorité anglo-saxonne. Le problème pour l'auteur réside dans l'incapacité de Trudeau de reconnaître la dualité identitaire présente chez les Québécois. Ainsi, durant les années Trudeau et particulièrement après l'élection du Parti Québécois en 1976, les frictions entre Québécois et Canadiens anglais, personnifiées par le débat Trudeau-Lévesque, a amplifié cette difficulté à accommoder les deux visions de la Confédération. Par le fait même, la langue est devenue la pomme de discorde entre les Québécois et le reste du Canada. D'après LaSelva :

Many Canadians now embrace visions of the future that have been shaped by either René Lévesque or Pierre Trudeau. Lévesque's mission was to persuade Québécois to erase from their collective memory those aspects of their identity that tied them to other Canadians and to remind them of the proud nation that they once were and could still become. Pierre Trudeau, on the other hand, dreamed of a Canadian people more united than many of the Fathers of the Confederation were able to imagine. What makes the Trudeau-Lévesque debate so ominous is that it centres on the difficult and explosive issue of language⁶⁷.

Donc, les législations apportées par Trudeau dont le but était de diminuer les pressions découlant de la montée du nationalisme québécois n'ont pas causé l'effet espéré. Non seulement n'ont-elles pas calmé le jeu mais plutôt, elles ont incité une certaine polarisation entre Québécois et Canadiens anglais. En fait, l'élection du Parti Québécois en 1976 n'est pas étrangère à la présence et aux initiatives de Pierre Elliott Trudeau. Cependant, cette polarisation a atteint son summum lors des négociations relatives au rapatriement de la constitution.

⁶⁷ Samuel V. LaSelva, *The Moral Foundations of Canadian Federalism*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1996, p.99.

Trudeau et le rapatriement de la Constitution

Dès les débuts de sa carrière politique, Trudeau a toujours eu un objectif clair en tête : rapatrier la constitution en y incluant une Charte des droits et libertés. La Constitution du Canada se trouvant toujours à Londres. Cette aberration représentait le dernier lien colonial unissant le Canada à l'Angleterre. Cependant, l'entreprise ne fut pas aussi facile que Trudeau l'aurait espéré. Par exemple, la première tentative de rapatriement en 1971 se solda par un échec. Après avoir originalement donné son accord à l'Entente de Victoria et faisant face à une importante critique à son retour au Québec, Robert Bourassa retira son appui au projet. En plus de s'attirer les foudres de Trudeau, Bourassa compliqua le processus de rapatriement en faisant avorter cette première tentative. Il est vrai que le rapatriement de la Constitution est un sujet qui avait déjà été abordé auparavant mais jamais sans grand succès, généralement à la suite du manque de coopération du Québec. Il s'agit, comme l'histoire le démontra, d'un obstacle de taille que Trudeau finit tout de même par surmonter, quoique cela ne se fit pas sans conséquences parfois très graves.

Le refus du Québec d'accorder son appui au rapatriement de la Constitution représentait un irritant notoire pour Trudeau. En fait, l'élément le plus abrasif de ce refus était la condition généralement demandée par le Québec de se voir accorder une reconnaissance de sa spécificité en échange de son soutien au projet. Évidemment, dans la pensée trudeauiste, ce genre de reconnaissance d'une quelconque spécificité du Québec est inadmissible. Trudeau disait assez clairement au sujet de ce concept :

“Constitutional evolution” presupposed precisely that Canada would have its constitution and would be able to amend it. Almost invariably, it was the Quebec provincial government that blocked the

process. In both cases⁶⁸, the reason for backing off was the same : Quebec would “permit” Canada to Canadianize the colonial document we had instead of a constitution, only if the rest of Canada granted Quebec a certain “special status”⁶⁹.

Pour Trudeau, le Québec n’était qu’une province au même titre que l’ensemble des neuf autres provinces canadiennes. Par ailleurs, le principe de l’égalité provinciale était primordial chez celui-ci. Cette demande de reconnaissance ou d’un « statut particulier » représente une idée purement au service des intérêts de l’élite nationaliste. Trudeau de dire :

The Quiet Revolution and its effects had transformed the province of Quebec into a modern society in which francophones were at last feeling capable of handling the political, economic, and cultural challenges inherent on a predominantly English-speaking continent. In Quebec, however, the political classes seemed increasingly to be bent on emphasizing the defence of French Quebec rather than the advancement of *all* Quebeckers and of the francophones in other provinces. Hence, the infatuation of Quebec politicians with all those turns of phrase that imply a loosening of federal ties : special status, distinct society, equality or independence, sovereignty-association⁷⁰.

Ce qui nous ramène à cette idée de McRoberts selon laquelle un tel besoin de reconnaissance de la spécificité québécoise pouvait être normal, surtout vu la nature des législations telles la *Loi sur le bilinguisme* et la *Loi sur le multiculturalisme* qui étaient, jusqu’à un certain point, perçues comme des reculs pour le français au Canada et pour la collectivité québécoise en général. Non seulement Trudeau était-il considéré comme étant celui qui avait permis ce recul de la langue et du statut du Québec mais il était vu également comme celui qui précipita cette situation. Il ne faut

⁶⁸ Trudeau fait ici référence à l’opposition du gouvernement québécois à l’accord Fulton-Favreau de 1965, lorsque René Lévesque réussit à convaincre Jean Lesage de ne pas y donner son accord. Le deuxième épisode est celui de Victoria où, 10 jours après l’entente, Robert Bourassa retira son appui au projet.

⁶⁹ Pierre Elliott Trudeau, *The Essential Trudeau*, Toronto, McClelland and Stewart, 1998, pp. 151-152.

⁷⁰ *Ibid.*, pp. 160-161.

d'ailleurs pas oublier que l'ère Trudeau se démarquait largement de celle de Pearson où une approche plus coopérative au fédéralisme canadien avait été mise en branle en opposition à la rigidité des politiques de Trudeau. Ce dernier considérait que les avancements qu'il avait réalisés en matière d'égalité linguistique devaient suffire à la population québécoise et à son besoin de reconnaissance de sa « différence ». Il disait d'ailleurs à ce sujet :

I have always opposed the notions of special status and distinct society. With the Quiet Revolution, Quebec became an adult and its inhabitants have no need of favours or privileges to face life's challenges and to take their rightful place within Canada and in the world at large. They should not look for their "identity" and their "distinctiveness" in the constitution, but rather in their confidence in themselves and in the full exercise of their rights as citizens equal to all other citizens of Canada⁷¹.

Cette vision d'une société adulte et mature traduit une incompréhension de l'importance accordée par le rôle du gouvernement québécois comme étant un gouvernement national plutôt que celui d'un simple gouvernement provincial. Trudeau pouvait bien rejeter cette réalité de manière catégorique, il n'en demeure pas moins que c'est le rôle dont le gouvernement québécois se sent investi. Plus encore, à la même époque, cette idée faisait son chemin dans les rangs mêmes des partis fédéralistes au Québec. Ainsi, la rigidité de Trudeau risquait de se heurter à une population de plus en plus convaincue de la validité des positions de l'élite nationaliste en regard de la place du Québec au sein même de la fédération canadienne. L'élection du Parti Québécois, le premier référendum sur la souveraineté, ainsi que le rapatriement de la Constitution sont tous des événements qui confirment cet avancement du nationalisme québécois en plus de démontrer les

⁷¹ Ibid., p. 160.

ratées des législations de Trudeau dont le but était d'assouvir la montée du nationalisme québécois ou, plutôt, de la souveraineté-association.

Le troisième gouvernement libéral de Trudeau, élu en 1974, se heurta à de nombreuses reprises à une économie difficile à gérer dans une situation politique mondiale changeante. D'ailleurs :

Entre 1947 et 1973, le monde avait connu une prospérité sans précédent, marquée par une expansion économique presque continue. Pendant les 10 années qui suivirent, tous les pays durent affronter sans répit ces deux monstres que sont l'inflation et le chômage⁷².

La période minoritaire de 1972 à 1974 n'ayant pas aidé, le gouvernement avait dû prendre de nombreuses décisions coûteuses économiquement et politiquement pour obtenir l'appui du NPD afin de demeurer au pouvoir. En particulier, *l'Agence d'examen de l'investissement étranger*, dont le but était de réduire le niveau des investissements provenant de l'extérieur du Canada, de manière à augmenter le contrôle canadien de l'économie, fut coûteuse. Le chômage et l'inflation continuèrent par ailleurs de faire des ravages.

Ce qui fait en sorte que les libéraux étirèrent leur mandat jusqu'à la fin, c'est-à-dire en juin 1979. Étant devenus impopulaires à la suite de nombreuses mesures qui avaient déplu, l'élection de juin 1979 résulta en un gouvernement minoritaire conservateur. Trudeau devint donc le chef de l'opposition et se résigna à devoir éventuellement quitter la sphère politique sans avoir eu l'opportunité de rapatrier la Constitution. Or, la maladresse du gouvernement de Joe Clark entraîna sa chute subite en décembre de la même année. Alors qu'il avait déjà annoncé son intention de

⁷² Thomas S. Axworthy et Pierre Elliott Trudeau, *Les années Trudeau, la recherche de la société juste*, Montréal, Éditions Le Jour, 1990, p. 21.

quitter définitivement la politique, Trudeau décida de tenter sa chance de nouveau. Réélu en février 1980, le destin offrit à Trudeau une dernière opportunité de réaliser son souhait longuement attendu de rapatrier la Constitution. Entre-temps, cependant, à Québec, le gouvernement du Parti Québécois se préparait à tenir son référendum sur la souveraineté.

Ainsi, à l'intérieur de la même année où Trudeau avait perdu le pouvoir, ce dernier se retrouva à combattre, lors d'une bataille épique, ses ennemis de toujours : les souverainistes. Le prix à payer pour y arriver suscite toutefois la controverse, même un quart de siècle après les événements. Selon Guy Laforest :

Lors du référendum de 1980, les Québécois ont renouvelé leur confiance envers Pierre Elliott Trudeau et le fédéralisme canadien. Sans toutefois approuver aveuglément les agirs ultérieurs des détenteurs de l'autorité politique. [...] Moins de deux ans plus tard le principal récipiendaire de cette confiance, Pierre Elliott Trudeau, imposa au pays et aux Québécois une nouvelle constitution sans leur consentement, au mépris de la volonté populaire de l'Assemblée Nationale et du gouvernement du Québec⁷³.

Ayant été élu avec 74 des 75 sièges du Québec à la Chambre des communes, Trudeau se sentit investi du pouvoir de combattre activement les souverainistes lors du référendum. Les résultats le prouvent, Trudeau remporta une nette victoire le soir du 20 mai 1980. Par contre, des penseurs tels que Laforest sont plutôt critiques de la façon dont ce dernier s'y prit pour y arriver. De fait, Laforest est même plutôt très critique face à certaines des tactiques que Trudeau adopta. Ainsi :

Il n'est pas rare qu'un politicien soit vague, imprécis, et qu'il finisse par en soutirer le bénéfice auprès de son électorat. [...] Pour prendre la portée véritable de ses gestes, il faut tenir compte du lieu choisi, du moment, de la spécificité de la situation politique. [...] [Trudeau] choisit d'être ambigu sans doute au moment le plus important dans

⁷³ Guy Laforest, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Sillery, Les éditions du Septentrion, 1992, p. 49.

l'histoire du peuple québécois. Le 14 mai 1980, au Centre Paul Sauvé, sorte de temple du nationalisme québécois, dans une atmosphère lourde de solennité, il s'engagea à renouveler le fédéralisme canadien, allant jusqu'à mettre en jeu sa carrière et celle de ses collègues libéraux⁷⁴.

C'est là toute la problématique du rapatriement de la Constitution. Non seulement Trudeau procéda-t-il contre la volonté quasi unanime de l'Assemblée Nationale mais, selon Laforest, Trudeau avait laissé planer le doute sur ses intentions une semaine avant le référendum de manière à incontestablement remporter la manche référendaire. Selon ce raisonnement, Trudeau n'avait pas la légitimité de procéder au rapatriement sans l'appui du Québec et de menacer de procéder unilatéralement représentait un affront à la démocratie. Car peu de temps après sa victoire référendaire et fort de son mandat pour un fédéralisme renouvelé, Trudeau entama la démarche qui devait mener au rapatriement de la Constitution. Trudeau disait, dans ses mémoires, ceci de cette période importante de sa carrière :

Mais il ne manque pas de gens, la plupart du temps des séparatistes, qu'en parlant de changement, j'avais en tête de modifier la Constitution comme l'auraient fait les apôtres du OUI, et dans le même sens qu'eux, s'ils avaient gagné le référendum. J'aurais laissé croire aux Québécois, prétendent-ils, que j'allais transférer au gouvernement du Québec toutes espèces de pouvoirs nouveaux, afin de lui conférer un statut particulier. [...] Depuis toujours et même dans mes écrits d'avant politique active, je m'étais opposé à la notion même de statut particulier⁷⁵.

Évidemment, Trudeau donne sa propre version de ses intentions et de leur interprétation auprès de la population lors du référendum. Cependant, comme le souligne Guy Laforest, en analysant le contexte, il apparaît que l'ambiguïté de

⁷⁴ Ibid., p. 50.

⁷⁵ Pierre Elliott Trudeau, *Mémoires politiques*, Montréal, Le Jour, éditeur, 1993, p. 254.

Trudeau puisse avoir joué dans la balance et, surtout, qu'une victoire du NON ne représentait pas un chèque en blanc pour procéder à la modification de la Constitution. Mais Trudeau conclut cet épisode de ses mémoires en disant ceci :

Je doute qu'aucun d'eux [les souverainistes] ait cru un seul instant que j'allais aller dans leur sens, si nous gagnions le référendum. Ils savaient que leur défaite serait totale. C'est seulement beaucoup plus tard qu'ils se sont mis à brandir leur argument geignard : « Il nous avait promis du changement. » Oui, j'avais promis au Québec des changements constitutionnels et c'est ce que je lui ai livré. J'ai donné au Québec, comme au reste du Canada, une nouvelle Constitution de fabrication canadienne, pourvue d'une nouvelle formule d'amendement et d'une nouvelle charte des droits et libertés⁷⁶.

Il est effectivement noble pour un politicien de remplir ses engagements. Or, il n'y a pas toujours que le résultat final qui compte mais le processus pour y arriver fait parfois toute la différence. C'est ici le cas. La population québécoise s'est révélée en accord avec plusieurs des grands principes énoncés dans la Charte des droits et libertés. Cependant, la façon de procéder sans l'appui du gouvernement québécois et le manque de reconnaissance de la « spécificité » de la société québécoise ont laissé leur marque. Ce qui fait en sorte de rendre le document moins légitime. D'ailleurs, le gouvernement fédéral aurait-il procédé sans l'appui d'une province clé comme l'Ontario? Nous ne saurons jamais mais il y a fort à parier que la réponse soit non. Comment pu t-on procéder sans l'appui du Québec demeure une grande question. Évidemment le gouvernement provincial du Québec était un gouvernement souverainiste, en 1982, mais la nouvelle constitution visait l'ensemble de la population. Ce n'est pas que René Lévesque que Trudeau réussit à défaire lors des négociations de 1981-82 mais c'est l'ensemble de la population québécoise. Car,

⁷⁶ Ibid., pp. 254-255.

ne l'oublions pas, si Trudeau était électoralement fort de l'appui de la population québécoise, Lévesque l'était tout autant. Aussi contradictoire que cela puisse paraître, c'était pourtant là le souhait de la population québécoise.

L'Accord du lac Meech et ses conséquences

Entre le moment de sa retraite politique en juin 1984 et les négociations portant sur l'Accord du lac Meech, Trudeau observa son devoir de réserve de manière exemplaire⁷⁷. Ainsi, à l'instar d'autres premiers ministres tant fédéraux que provinciaux, il se garda de commenter l'actualité politique après son retrait de la vie publique active jusqu'en 1987. Cependant, lorsque le gouvernement conservateur mit en branle un projet visant à réparer les erreurs commises par Trudeau lors du rapatriement de la Constitution, ce dernier sentit le besoin de reprendre le sentier de la guerre, cette fois contre les conservateurs qui «jouaient» le jeu des nationalistes québécois. Ainsi, Trudeau s'opposa farouchement à ce qui constituait la pierre angulaire de l'Accord du lac Meech : la reconnaissance du Québec en tant que « société distincte ». Cette reconnaissance visait à faire en sorte de ramener, aux dires de Brian Mulroney, le Québec dans le giron canadien avec « honneur et enthousiasme »⁷⁸. Trudeau trouva le moyen de modérer cet enthousiasme assez rapidement. Ainsi, au printemps de 1987, Trudeau s'adressa au Sénat pour exprimer son opposition à Meech. De manière à rendre cette communication accessible à la masse, Trudeau, par souci de justice pour le peuple canadien, décida de le mettre en garde contre les dangers de ce que « the Right Honorable Brian Mulroney, PC, MP »

⁷⁷ Guy Laforest, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Sillery, Les éditions du septentrion, 1992, p.19.

⁷⁸ Pierre Fournier, *Autopsie du Lac Meech, La souveraineté est-elle inévitable?*, VLB éditeur, 1990, p.57.

s'apprêtait à accomplir et, au passage, rappeler les bienfaits de ce qu'il avait lui-même accompli. Le 27 mai 1987, il publia ces quelques paroles de sagesse dans le *Toronto Star* :

Since 1982, Canada has its Constitution, including a Charter which was binding on the provinces as well as the Federal government. From then on the advantage was on the Canadian government's side; it no longer had anything very urgent to seek from the provinces; it was they who had become the supplicants. From then on "Canada's constitutional evolution" could have taken place without preconditions and without blackmail, on the basis of give and take among equals. [...] Alas, only one eventuality hadn't been foreseen : the one day the government of Canada might fall into the hands of a weakling. It has now happened. And the Right Honorable Brian Mulroney, PC, MP, with the complicity of 10 provincial premiers, has already entered into history as the author of a constitutional document which – if it is accepted by the people and the legislators will render the Canadian state totally impotent⁷⁹.

En clair, ce que Trudeau explique, c'est que grâce au travail accompli lors du rapatriement et des événements le précédent, le gouvernement canadien est maintenant en position de force lors de négociations avec les provinces. Ce faisant, il lui est possible d'apporter des changements constitutionnels sans avoir l'unanimité, ce qui complique les manœuvres de chantage auxquelles se sont livrés les divers premiers ministres provinciaux durant des décennies. Conséquemment, tout ce que Meech risque d'accomplir, selon la logique trudeauiste, est d'anéantir cet avancement considérable du fédéralisme canadien.

Durant la période entre le moment où Trudeau s'adressa au Sénat et l'échec de Meech, il publia de nombreux articles dans les quotidiens québécois et dans le reste

⁷⁹ Pierre Elliott Trudeau, *Against the Current : selected writings 1939-1996*, Toronto, McClelland and Stewart, 1996, p. 236. En définitive, la référence faite à Brian Mulroney dans cet extrait dénote un mépris certain de Trudeau envers l'homme que l'on préféra très clairement à John Turner et aux libéraux en 1984 et dont on renouvela le mandat en 1988.

du Canada mais, également, en 1989, deux articles importants dans le magazine *Maclean's* et *l'Actualité*. Tous ces écrits allaient évidemment dans la même direction, c'est-à-dire qu'ils dénonçaient avec véhémence toute forme de reconnaissance de la spécificité québécoise. Tantôt qualifiée de chantage nationaliste, surtout dans la presse canadienne-anglaise, tantôt qualifiée de béquille dont la nouvelle génération québécoise vivant sous un régime constitutionnel canadien renforcé n'avait plus besoin. Le discours est bien entendu adapté à son auditoire, cependant le message demeure le même. Les provinces sont égales entre elles et le gouvernement fédéral doit demeurer « fort » et centralisé. Grâce aux manœuvres de certains ardents défenseurs de cette vision, grâce aussi aux intérêts électoralistes de certains et enfin, grâce à une classe de sauveurs du Canada avec en tête celui que l'on surnomma « Captain Canada » en la personne de Clyde Wells⁸⁰, Meech échoua de manière irrémédiable le 23 juin 1990. Les écrits de Trudeau ont donc servi à cristalliser l'opinion publique et faire en sorte que le camp du Non à l'Accord du lac Meech puisse finalement triompher. Il semblait donc assuré le 24 juin 1990 que le statut quo et, par le fait même, la vision de Trudeau allait demeurer.

Cependant, avec une forte base électorale québécoise, le gouvernement conservateur se retrouva en situation complexe. Plus encore, le Parti libéral du Québec était en pleine période introspective suite à cet échec retentissant de Meech et flirtait avec l'option référendaire. Le rapport Allaire et les tergiversations de Robert Bourassa donnaient à croire que tout était possible, incluant un référendum portant sur le statut et l'avenir du Québec tenu par un gouvernement libéral québécois. Il

⁸⁰ Pierre Fournier, *Autopsie du Lac Meech, La souveraineté est-elle inévitable?*, VLB éditeur, 1990, p.69-70.

fallut donc retourner à la table des négociations après que le Parti libéral eut décrété la tenue d'une telle consultation au plus tard à la fin octobre 1992. C'est ce qui donna naissance à l'Entente de Charlottetown. Encore une fois, il n'était pas question pour Trudeau de laisser un gouvernement conservateur obéissant au chantage provincial et surtout à celui des nationalistes québécois triompher sur la Constitution qu'il avait léguée au Canada. Il ne manqua pas de prendre d'assaut les tenants du Oui à la proposition constitutionnelle. Lorsque la campagne référendaire s'enclencha en septembre de 1992, Trudeau était prêt à retourner sur la place publique pour dénoncer le nouveau document connu sous le nom d'Entente de Charlottetown.

L'Entente de Charlottetown

Bien qu'il ne prit la parole que deux fois lors de la campagne référendaire, Pierre Elliott Trudeau en avait long à dire au sujet de l'Entente de Charlottetown. D'ailleurs, son article « Quebec's Blackmail », paru dans l'édition du 28 septembre du magazine *Maclean's* et au même moment dans *l'Actualité*, est assez révélateur. Le premier sous-titre de l'article s'intitule « Pride and Money » et dénonce cette tendance qu'a l'élite québécoise à marchander son allégeance au Canada. De l'avis de Trudeau :

Consider that in the past 22 years the province of Quebec has been governed by two premiers. The first was the one who coined the phrase "profitable federalism". We'll stay in Canada if Canada gives us enough money, he argued. [...] The other premier was the one who invented "sovereignty-association". He demanded all the powers of a sovereign country for Quebec, but was careful to arrange for the sovereign country not to be independent. [...] So for 22 years the Quebec electorate has suffered the ignominy of having to choose between two provincial parties for whom the pride of being a Quebecer is negotiable for cash. And if by some stroke of ill fortune

the rest of Canada seems disinclined to go along with the blackmail, as happened over the Meech Lake accord, it is accused of humiliating Quebec⁸¹.

Il passe en revue, par la suite, la notion de reconnaissance de la « société distincte », laquelle n'est ni plus ni moins qu'une inutilité puisque la Constitution de 1867 et la Charte des droits et libertés qu'on y inséra en 1982 suffisent à protéger l'identité distincte des Québécois, selon ce dernier. Il en va de même de toute forme de concession face aux droits collectifs ou aux demandes traditionnelles du Québec. Trudeau conclut son article en résumant ce à quoi correspond, d'après lui, l'accommodement des nationalistes québécois :

It has become clear that all the demands made of Canada by the Quebec nationalists can be summed up in just one : keep giving us new powers and the money to exercise them, or we'll leave. [...] French Canadians will be rid of this kind of politician if the blackmail ceases, and the blackmail will cease only if Canada refuses to dance to that tune⁸².

Dans un deuxième temps, lors du dîner-conférence à *Cité libre*, Trudeau poursuit son attaque sur l'Entente de Charlottetown. Il y dénonce en ces mots la hiérarchie des classes de citoyens que la clause Canada de l'Entente risque de produire :

Je vous soumets que cette clause Canada se fonde sur une hiérarchie des classes de citoyens. Nous ne sommes pas égaux, d'après cette clause Canada; cela dépend d'où on se trouve, et je vais vous nommer les six classes dans lesquelles ces huit ou dix articles vous logent, vous les citoyens⁸³.

⁸¹ Pierre Elliott Trudeau, *Against the Current, Selected writings 1939-1996*, Toronto, McClelland & Stewart, 1996, pp. 262-263.

⁸² Ibid., p. 274.

⁸³ Pierre Elliott Trudeau, *Trudeau : Ce gâchis mérite un gros NON!*, Outremont, L'Étincelle éditeur, 1992, p. 17.

Ainsi, selon l'interprétation de Trudeau, ce sont les Québécois francophones de vieille souche qui se retrouveront au sommet de la hiérarchie. Par la suite, ce seront les « peuples autochtones » qui suivront. Enfin, le reste de la population canadienne se retrouvera sous-divisé dans les classes suivantes. Cette classification démontre que pour pouvoir satisfaire les nationalistes québécois, l'ensemble des citoyens canadiens devra renoncer au principe de l'égalité des individus. L'Entente est donc dangereuse puisqu'elle contient, comme Trudeau le dit, «cette clause carrément raciste»⁸⁴. C'est l'essence du message qu'il lança lors de la conférence.

Ces deux sorties publiques furent grandement médiatisées. Nous passerons donc en revue les événements et leur couverture médiatique dans la prochaine section. La presse tant francophone qu'anglophone ne manqua pas de traiter des interventions publiques de Trudeau, tant au niveau de leur signification mais, également, de leur impact sur l'héritage laissé par ce dernier en marge de sa pensée politique. Au cœur du débat, un élément domine : le nationalisme québécois.

⁸⁴ Ibid., p. 22.

Chapitre 2 : La presse canadienne-anglaise

Introduction

En préparation à la campagne référendaire de 1992, on ne discuta pas sérieusement de Pierre Elliott Trudeau dans aucun grand quotidien canadien avant la fin septembre. En fait, ce qui propulsa son nom à l'avant-scène est l'article qui fut publié la semaine du 21 septembre et dont le but était de dénoncer l'Entente. Le commentaire de Trudeau ne manqua pas de faire de vagues tant au Canada anglais qu'au Québec. Finalement, c'est ce qui lança sa propre campagne anti-Charlottetown. Dans un premier temps, c'est des articles et éditoriaux portant sur ce texte dont nous traiterons. Vient ensuite la fameuse conférence à *Cité Libre* le 1er octobre et dont il fut abondamment question dans les journaux. De fait, le nom de Trudeau revient par la suite quotidiennement et dans bon nombre d'articles et d'éditoriaux. Comme quoi, bien qu'absent de la politique active depuis huit ans, ce dernier réussit tout de même à monopoliser le débat. Il existe un clivage important, cependant, entre les pro-Trudeau et ceux qui sont plus critiques face à son analyse de la réalité canadienne et du nationalisme québécois. Nous procéderons donc par ordre chronologique de date de publication en passant en revue les faits saillants des deux principaux quotidiens à l'étude, c'est-à-dire le *Globe and Mail* et le *Calgary Herald*. Finalement, nous serons en mesure de voir ce qu'il y a à retirer de la presse canadienne-anglaise sur la vision et l'héritage politique de Trudeau.

Articles et éditoriaux portant sur le commentaire de Trudeau publié le 21 septembre 1992

Un des premiers articles portant sur le sujet se retrouve dans le *Calgary Herald* du 21 septembre. Intitulé « Trudeau unleashes his thunder on Quebec »⁸⁵, l'article relate les points saillants de l'écrit de Trudeau. Ainsi, ce qui en ressort est que Trudeau est largement opposé à toute forme d'accommodement du nationalisme québécois et, qui plus est, le Canada anglais est victime du chantage de Robert Bourassa. Le lendemain, le 22 septembre 1992, le journal présente le point de vue de Preston Manning sur l'article de Trudeau. L'article débute comme suit :

The Reform party's no campaign received an unexpected boost with former prime minister Pierre Trudeau's entry into the constitutional fray, Reform Leader Preston Manning said Monday. [...] The Reform party's campaign centres on the argument that Canadians can vote against the agreement on the Oct. 26 referendum without being branded anti-Québec and anti-Canadian. "I think Trudeau is making a useful contribution," Manning said. "Those word coming from him I think strengthen that argument in a way we ourselves could not do"⁸⁶.

Ce qui n'est pas sans conséquences pour la suite des événements puisque cet article met en lumière deux éléments fondamentaux. Dans un premier temps, si Pierre Elliott Trudeau conçoit l'Entente de Charlottetown de manière similaire à la vision de Preston Manning, c'est que ce dernier ne présente donc pas un point de vue extrémiste et anti canadien. Dans un deuxième temps, qu'un politicien de l'Ouest puisse être en accord avec Trudeau réhabilite ce dernier aux yeux de la population albertaine qui n'avait jamais pardonné aux libéraux de Trudeau le Programme énergétique national d'octobre 1980. Mais il y a plus à cet article dans l'extrait suivant :

⁸⁵ « Trudeau unleashes his thunder on Quebec », *Calgary Herald*, 21 septembre 1992, A3.

⁸⁶ « No : Manning embraces Trudeau's arguments », *Calgary Herald*, 22 septembre 1992, A1.

Striking a responsive chord with his audience, Manning said British Columbia will be shortchanged in representation in the House of Commons. Even with four new MPs, B.C. – the fastest growing province in Canada – will have only one MP for every 91,000 people, compared with Quebec’s one MP for every 74,000 people the Reform leader said⁸⁷.

Essentiellement, ce que l’on retrouve dans cet extrait est la fin de la campagne référendaire dans l’Ouest avant même qu’elle ne débute réellement. L’égalité provinciale représente une des grandes lignes de pensée de Trudeau. Par ailleurs, il s’agit également d’une idée dominante au Canada anglais ; le Québec est une province au même titre que les neuf autres. À ce titre, le Québec ne devrait recevoir aucune forme de reconnaissance ou de « traitement de faveur ». Dans l’Ouest en particulier, ce raisonnement trouva aisément preneur durant la campagne portant sur l’Entente de Charlottetown comme cela avait été le cas lors de Meech. Trudeau, comme l’article le démontre, venait de marquer une victoire importante. Non seulement avait-il réussi à s’allier avec le Reform Party, une force qui allait s’avérer influente lors du référendum mais il avait, du même coup, légitimé l’opposition à toute forme de reconnaissance de la spécificité québécoise. Ce premier épisode médiatique se révèle donc d’une importance capitale.

Ce premier écrit de Trudeau suscita quelques autres articles dans le *Calgary Herald* dans les jours suivants. Cependant, cette image positive que l’on donna de Trudeau s’estompa. Ainsi, ce qui se dessinait à l’horizon était un réalignement stratégique faisant fi des allégeances politiques. Sur le fond, Trudeau et Manning étaient très compatibles puisque le nationalisme québécois est accepté par ces deux politiciens comme étant illibéral de nature et en contradiction avec le principe de

⁸⁷ Ibid.

l'égalité provinciale mais, surtout, de l'égalité individuelle. C'est le discours prononcé par Trudeau le 1^{er} octobre qui solidifia les alliances stratégiques dans le camp du Non. De fait, sa présence avait jusque-là causé peu de vagues comparativement à ce qui se produisit à partir du 2 octobre.

De son côté le *Globe and Mail* présente, le lendemain de la parution de l'essai de Trudeau dans *Maclean's*, une série d'articles très comparables aux positions prises dans le *Calgary Herald*. Cependant, certains éditoriaux présentés dans le *Globe and Mail* sont plus cinglants que ceux publiés dans l'Ouest. Ainsi, de dire Hugh Winsor au sujet de Trudeau dans son éditorial intitulé « Trudeau sings old tune » :

Like an aging maestro who is familiar with every note in his classical score, former prime minister Pierre Trudeau strode back onto the constitutional podium this week, wielding his baton with flair and bombast. The downbeat brought forth the familiar staccato drum rolls for his nationalist enemies in Quebec, and a seductive melody for his old fans in the rest of the country⁸⁸.

De cette critique il en ressort que Trudeau n'est ni plus ni moins que l'homme d'hier dont pas même l'incohérence n'arrêtera. Winsor enchaîne :

Quebec nationalists are the target of the former Liberal leader's most tranchant criticisms, but, in the eye of the public, he is ending up on the same side as the people he ridicules when it comes to the referendum⁸⁹.

Il s'agit d'une critique importante puisqu'elle réfère à cette alliance saugrenue qui survint entre un nombre d'éléments disparates opposés à l'Entente de Charlottetown. L'article suggère implicitement qu'il aurait peut-être mieux valu à Trudeau

⁸⁸ Hugh Winsor, « Trudeau sings old tune », *Globe and Mail*, 22 septembre 1992, A1.

⁸⁹ Ibid.

d'observer son devoir de réserve plutôt que de tenter de combattre une nouvelle fois le nationalisme québécois.

Jeffrey Simpson va plus loin encore dans son éditorial publié le même jour. Ce dernier critique Pierre Elliott Trudeau et Preston Manning, les deux alliés présentés par le *Calgary Herald*, pour leur position rigide et résolument anti nationaliste québécoise. Premièrement, Simpson présente la position de Trudeau comme étant « irrelevant in Quebec where his political following has declined to near obscurity⁹⁰ ». Par contre, « it could be influential outside his native province where the Trudeau vision of Canada still resonates⁹¹ ». Cependant, c'est de Preston Manning dont Simpson discute le plus. Ainsi :

The Reform Party leader could have supported the Yes side in the Oct. 26 referendum. Indeed, a public opinion survey suggests Reform's rank and file are divided, although the leader believes a majority favours the No side. If Mr. Manning had opted for Yes, however, he would have positioned himself at the back of the band, which most decidedly is not where he has ever liked to march⁹².

Ce qu'il faut en retenir, c'est que cette congruence entre Manning et Trudeau est basée sur une conception similaire du Canada mais qui s'exprime à la lumière de deux objectifs différents. Selon Simpson, Trudeau veut s'assurer que l'opinion publique canadienne-anglaise opte pour le statut quo protégeant ainsi son héritage politique et sa vision du Canada. Alors que, dans le cas de Manning, il s'agit de promouvoir une certaine vision politique mais cette prise de position fait preuve, en plus, d'un opportunisme électoral certain.

⁹⁰ Jeffrey Simpson, « Deck the halls with maple leaves and try not to look unpatriotic », *Globe and Mail*, 22 septembre 1992, A22.

⁹¹ Ibid.

⁹² Ibid.

Le lendemain, le 23 septembre 1992, Simpson revient à la charge mais contre Trudeau uniquement cette fois-ci. « Old colleagues may drift away, but Mr. Trudeau holds his course » est le titre d'une critique acerbe de la position de Trudeau sur la question constitutionnelle. Simpson écrit :

Forty two years ago, as he wrote this week, Pierre Trudeau contributed his first article to *Cité libre*. Ever the trenchant polemicist, he has returned to the superb pamphleteering style he displayed in that magazine, the style he finds most comfortable. [...] The wheel has come full circle : Forty years ago, he was at the margin of political debate in Quebec. Now eight years after leaving high office, he finds himself again at the margin in Quebec⁹³.

L'auteur y voit donc de la marginalité dans la position de Trudeau. Or, ce n'est pas, comme il le démontre, seulement au Québec que Trudeau fait dans la marginalité mais même au sein de ses anciens alliés, sa vision ne domine plus comme ce fut le cas auparavant. Ainsi :

Even among his erstwhile intellectual soulmates, precious few support the absolutism of his views. During Meech Lake, most of his former cabinet colleagues from Quebec dissociated themselves from his attacks. Now even, Senator Michael Pitfield, a close Trudeau friend, has said he will grudgingly support the Charlottetown accord. Reportedly, former Trudeau cabinet minister Marc Lalonde has said the same. Mr. Trudeau has been left dispiritingly alone, deserted by almost all those who answered his call in Quebec through five general elections. He has returned, therefore, to the place he occupied in the Quebec political firmament four decades ago⁹⁴.

Donc, la prise de position de Trudeau devrait être perçue comme une tentative désespérée d'un homme dont la vision politique n'est pas plus représentative de la réalité socio-politique qu'elle ne l'était lorsque ce dernier débuta sa carrière

⁹³ Jeffrey Simpson, « Old colleagues may drift away, but Mr. Trudeau holds his course », *Globe and Mail*, 23 septembre 1992, A24.

⁹⁴ Ibid.

d'intellectuel. À la différence qu'à l'époque, il pouvait compter sur une poignée de supporteurs au Québec, il se retrouve désormais à faire cavalier seul. Ce n'est pas peu dire puisque cette mise en garde de Simpson est servie au public canadien-anglais dans le seul quotidien à tirage national de l'époque. Cette vue représente bien la réalité à laquelle Trudeau dut faire face. Ainsi, bien peu de ses alliés de l'époque de *Cité libre* se joignirent à sa campagne anti-Charlottetown. De fait, la plupart d'entre eux avaient accepté résolument le fait que la réalité politique du Québec était autre et que force était d'avouer que la vision de Trudeau ne trouvait simplement pas preneur au Québec. Trudeau était donc définitivement et irrémédiablement devenu un intellectuel dépassé face à la réalité québécoise. Surtout, ce que ces derniers avaient compris, c'est que le nationalisme québécois était là pour rester et qu'il était inutile voire contre-productif d'essayer de le combattre comme Trudeau s'était engagé avec tant d'acharnement à le faire. Trudeau avait donc perdu la bataille au Québec.

Il était encore bien tôt en cette première semaine de participation de Trudeau pour tirer un jugement définitif sur son engagement dans la campagne. Cependant, il ne fallut attendre guère longtemps avant que cette contribution ne devienne plus considérable. Déjà, il était possible d'observer une similitude dans le ton adopté par le *Globe and Mail* et celui du *Calgary Herald*. Ce n'est pas dire que les deux quotidiens présentaient des vues homogènes, au contraire, mais une certaine congruence s'observe tout de même. C'est la deuxième sortie publique de Trudeau qui finit par monopoliser le débat.

Les articles traitant de Trudeau après le 1^{er} octobre 1992

En deuxième page du *Calgary Herald* le 2 octobre 1992, on retrouve un article traitant du thème privilégié par Trudeau lors de la campagne référendaire : l'égalité. En réalité, l'article résume bien la logique guidant la présentation de celui-ci lors du dîner-conférence de la veille : « Provinces can't be equal if Quebec is recognized as distinct society⁹⁵ ». C'est en fait le message qui transpire de la majorité des écrits, communications et discours de Trudeau durant la majeure partie de sa carrière. Le discours de Trudeau est donc en concordance avec sa conception de la société québécoise et du Canada en général. N'est-ce pas Trudeau lui-même qui ne voulait pas de l'égalité à la Procruste? Or, Trudeau mit en lumière à *Cité libre* le danger que représente toute forme d'asymétrie à l'endroit du Québec dans la pratique du fédéralisme.

Dans l'édition du *Calgary Herald* publiée le 3 octobre, un éditorial est particulièrement critique du discours prononcé par Trudeau à *Cité libre* deux jours auparavant. L'auteur intitula son commentaire « Trudeau's logic bad » dans le but de présenter aux lecteurs la faiblesse de certains des arguments avancés par ce dernier. L'article débute comme suit :

Pierre Trudeau's claim that the Charlottetown constitutional accord threatens the principle of equality of Canadians lacks logic as well as common sense. But the former prime minister, ostensibly well known for the clarity of his thinking, makes such confusion-laden claims with near-fanatical certitudes. In his critique of the Canada Clause, Trudeau succeeds only in turning the text upside down and reading in meanings opposite to what the words say. Trudeau claims the clause creates a hierarchy of rights when, in fact, it lists fundamental characteristics of the country. In this way a balanced list is transformed into an unfair, unbalanced hierarchy⁹⁶.

⁹⁵ « Accord threat to equality : Trudeau », *Calgary Herald*, 2 octobre 1992, A2.

⁹⁶ « Trudeau's logic bad », *Calgary Herald*, 3 octobre 1992, A4.

Bien qu'une partie des articles du journal soit sympathique à l'opposition au projet de réforme constitutionnelle, cet article démontre un grand sens critique face à la logique employée par Trudeau pour arriver à ses fins. Le lendemain, 4 octobre, dans le même quotidien, une série d'articles dénoncent le discours de Trudeau dans une formule similaire à celle utilisée dans l'éditorial du 3 octobre. William Gold, éditorialiste au *Calgary Herald*, publia un article intitulé « As elder statesman Trudeau still plays the spoiler ». Dans ces mots, il offre aux lecteurs son appréciation du rôle joué par Trudeau :

Pierre Trudeau works his way far deeper beneath the skin of Canada than any of his predecessors in the role of Elder Statesman. Any man who can on Thursday night enter a place so improbably named as La Maison du Egg Roll and emerge a hefty player in a national referendum energizes that rather musty title with new meaning⁹⁷.

Gold en vient à la conclusion qu'en regardant le rôle joué par les anciens premiers ministres par le passé, aucune convention ne dicte réellement la marche à suivre. En fait, Trudeau est le premier à vraiment déterminer le rôle pouvant être joué par un homme ayant occupé ce poste. Cependant, comme il n'existe aucune règle quant au devoir de réserve, cela ne signifie pas pour autant qu'il soit souhaitable, pour un homme qui s'est retiré du monde politique depuis huit ans, de jouer un tel rôle sur la scène nationale dans une campagne aussi importante que celle portant sur l'Entente de Charlottetown. Autrement dit, un politicien à la retraite devrait-il s'impliquer aussi activement dans ce genre d'exercice? Ce qui nous amène à nous poser une question importante quant au rôle joué par Trudeau. Ce dernier avait-il la légitimité

⁹⁷ William Gold, « As elder statesman Trudeau still plays the spoiler », *Calgary Herald*, 5 octobre 1992, A5.

nécessaire pour faire dérailler à deux reprises, grâce à ses interventions, des projets mis de l'avant par un gouvernement légitimement élu? L'évaluation de Kenneth McRoberts sur le rôle de Trudeau porte à réflexion. Ainsi, McRoberts écrit dans *Misconceiving Canada* :

After Trudeau's speech, support for the Accord outside Quebec plummeted by a full 20 percentage points. Apparently many of Trudeau's English-Canadian followers had supported the Accord in the mistaken belief that he did. After they learned otherwise, they changed their minds, and by the end of the campaign, they were more likely to oppose the Accord than were voters who disliked Trudeau or were indifferent to him⁹⁸.

Évidemment, Trudeau exerçait toujours, même huit ans après avoir quitté la politique active, une grande influence sur la population canadienne, à l'extérieur du Québec. De fait, sa vision était maintenant devenue la vision dominante au Canada. Est-ce que cela suffit à lui accorder la légitimité nécessaire pour jouer un tel rôle? On pourrait probablement répondre par l'affirmative. Cependant, est-ce nécessairement souhaitable? Non, puisque le peuple canadien a voté majoritairement en faveur d'un parti ayant une vision différente de celle prônée par Trudeau. L'éditorial de William Gold sur le rôle à jouer par un « Elder statesman » représente donc une réflexion importante. Par ailleurs, cette question de légitimité revient à plusieurs reprises dans divers quotidiens tout au long de la campagne.

Une autre question qui apparaît dans un éditorial du 6 octobre porte sur le fait que les tenants du Non désapprouvent ouvertement l'Entente de Charlottetown mais n'offrent aucune solution de rechange. L'éditorialiste de dire :

The Yes campaigners have the accord to show Canadians. They can point to agreements on several constitutional fronts including a

⁹⁸ Kenneth McRoberts, *Misconceiving Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1997, p. 218.

reformed Senate, a new deal on aboriginal rights and a Canada Clause. But No campaigners have so far only managed to stress flaws they find in the accord. [...] The reform party and Quebec nationalists such as Jean Allaire suggest some better deal can be negotiated at some later date. Reform party Leader Preston Manning wants a stronger Triple-E Senate, Allaire wants more power for Quebec. Would they be able to find a middle ground? What would Trudeau say?⁹⁹

En fait, la dernière question est intéressante. Que dirait Trudeau d'une nouvelle entente selon les lignes dressées par Manning, Allaire et autres, c'est-à-dire un nouveau document constitutionnel qui remet en question les fondements de sa vision du Canada? Probablement rien de très positif puisque ce dernier voyait dans le rapatriement de 1982 un travail accompli dont les détails n'auraient point besoin d'être revus pour des générations à venir. De son aveu Trudeau disait ceci d'une quelconque nouvelle ronde de discussions constitutionnelles le 1^{er} octobre :

Une constitution c'est un projet de société [...] Une société dans laquelle on veut vivre, j'espère au moins une génération ou deux. [...] Ce n'est pas exagéré une constitution qui durerait une génération. Vingt ans. [...] Êtes-vous capables de nous dire, vous les nationalistes, que c'est ça le paquet qu'on veut et qu'ensuite c'est terminé? Comme Cartier l'avait fait avec Macdonald en 1867. Ils ont dit : bon, nous le Québec, le Bas-Canada, on va entrer dans la Confédération si vous nous donnez un système fédéral avec tels pouvoirs pour les provinces. On l'a donné. Ça a duré presque cent ans. [...] Ça je trouve ça honorable. Disons que cent ans c'est trop long pour les nationalistes d'aujourd'hui, mais s'ils peuvent pas nous dire : « Pour les prochains trente ans, tout le Québec est d'accord, on n'en veut pas plus que ça », [...] alors, oui je préfère un vote sur l'indépendance¹⁰⁰.

Comme on peut le constater, pour Trudeau, la question constitutionnelle en est une de longue haleine. Ainsi, la constitution vue comme un projet de société devrait durer

⁹⁹ « They have No vision to offer Canadians », *Calgary Herald*, 6 octobre 1992, A4.

¹⁰⁰ Pierre Elliott Trudeau, *Trudeau : Ce gâchis mérite un gros NON!*, Montréal, L'Étincelle éditeur, 1992, pp. 48-49.

quelques décennies. Aussi bien dire que pour lui, le chapitre qui se termina en 1982 aurait dû demeurer inchangé durant plusieurs années voire plusieurs décennies. Donc, comment pourrait-on croire que Trudeau appuierait un quelconque projet de renouvellement constitutionnel? À plus forte raison si ce dernier devait offrir une reconnaissance de la spécificité québécoise ou tenter de répondre au « chantage des nationalistes ». Comme le présentait Ken MacQueen dans son éditorial du samedi 24 octobre 1992 : « Deborah Coyne, Pierre Trudeau et al. consider their No morally and intellectually superior to the Nos of [Preston Manning and the Quebec separatists]. « My Canada was perfect in 1982 »¹⁰¹.

Cette façon de percevoir Trudeau durant la campagne référendaire démontre une certaine rigidité de la part de ce dernier à admettre quelque faute que ce soit. Qui plus est, comme Trudeau l'exprima dans ses mémoires et à diverses reprises, le fait que le Québec ne signa jamais la Constitution de 1982 ne représentait pas une anomalie à laquelle il fallait absolument remédier. René Lévesque avait été un mauvais stratège et cela lui avait valu l'isolement lors des négociations constitutionnelles. Pour ce qui est du reste, les Québécois vivaient, grâce aux efforts de Trudeau et de ses acolytes, dans un Canada fort et uni où ce ne sont pas les provinces qui mènent le jeu. Dans son ensemble, les éditoriaux du *Calgary Herald* sont somme toute assez critiques de Trudeau, de sa pensée politique et de son héritage. Surtout, sa présence est comprise par plus d'un comme étant un effort désespéré de sauver à tout prix les institutions politiques qu'il légua au Canada et dont il valait mieux préserver l'intégrité. Les lettres à l'éditeur, provenant des

¹⁰¹ Ken MacQueen, « 937 Commandments test for any prophet », *Calgary Herald*, 24 octobre 1992, A10.

lecteurs, vont cependant dans une direction tout autre que celle de l'élite journalistique. Mais voyons pour l'instant ce à quoi s'intéressent les journalistes du *Globe and Mail*.

Comme ce fut le cas dans le *Calgary Herald* et dans de nombreux autres quotidiens canadiens, la première page du *Globe and Mail* relate les principaux arguments du discours de Trudeau prononcé la veille. Ainsi, l'article passe en revue les principaux arguments de Trudeau mais à la différence de certains autres journaux, il commente en partie le raisonnement de ce dernier. À la page A2, par exemple, on peut lire ceci :

Ironically, the strong stand against the accord puts Mr. Trudeau in the same camp as his most bitter political enemies, the Parti Québécois and the Reform Party. [...] Solange Chaput-Roland, a Liberal Senator, said Mr. Trudeau's comments cannot help but hurt the Liberal Party. "He did this to Mr. [John] Turner, now he's doing it to Mr. [Jean] Chrétien," she said angrily¹⁰².

Le ton adopté de même que le choix de l'information présentée dans l'article se font plus cinglants que la plupart des articles publiés le même jour dans le *Calgary Herald*. Ainsi, la critique offerte au discours de Trudeau se fait donc plus acerbe mais, également, plus pro-Charlottetown. L'appui que l'on accorde à l'Entente est plus manifeste dans cette approche. Le lendemain, 3 octobre, on publie même un article révélant la participation de Clyde Wells, « the Newfoundland Premier, who has come to symbolize much of the country's opposition to the failed Meech Lake accord¹⁰³ ». Publié en première page, l'article tend à démontrer le côté positif de

¹⁰² André Picard, « Trudeau denounces accord », *Globe and Mail*, 2 octobre 1992, A2.

¹⁰³ « Wells ready to go on referendum road », *Globe and Mail*, 3 octobre 1992, A1.

Charlottetown puisque le même Clyde Wells s'était auparavant farouchement opposé à Meech. Il était sous-entendu que Charlottetown était meilleur.

Le même jour, le journal publia un compte-rendu de Richard Mackie en collaboration avec la Presse canadienne. Il s'agit d'un tour d'horizon de ce dont les premiers ministres provinciaux avaient à dire de l'intervention de Trudeau. Bob Rae se fit d'ailleurs très critique face à Trudeau. Titré « 'Petty' politician draw's Rae's fury » l'article va comme suit :

Ontario Premier Bob Rae described Pierre Trudeau yesterday as an "extremely petty" politician who is appealing to "the most mean spirited and in my view the most destructive forces at work in Canada today." With unaccustomed fury, Mr. Rae dismissed the former prime minister's argument against the Charlottetown constitutional accord as "a 19th century view of how a modern federation is supposed to work." [...] The speech consisted of "cheap shots, cheap polemic, cheap rhetoric combined with arguments that I can only describe as intellectually dishonest". [...] Mr. Trudeau is completely wrong. It is at variance with what he himself did when he was prime minister, he negotiated the Victoria Charter, which, if you go back and look at it, was equally an attempt to find accommodation with Quebec¹⁰⁴.

L'article poursuit avec des remarques tout aussi percutantes envers l'analyse présentée par Trudeau deux jours auparavant. Cette fois, l'opinion de divers premiers ministres provinciaux est exprimée :

In Alberta, Premier Donald Getty said Mr. Trudeau's attack on the deal will help the Yes campaign in his province. He said Mr. Trudeau hates the idea of a reformed Senate because it is intended to prevent Ottawa from imposing resource legislation similar to the national energy program introduced more than a decade ago by Mr. Trudeau's Liberal government. [...] "I think they [the people who know him] see Mr. Trudeau come back and trying to have the kind of Canada that could step on smaller provinces from the centre." [...] In the Maritimes, Liberal premiers Joseph Ghiz of Prince Edward Island and

¹⁰⁴ Richard Mackie, « 'Petty' politician draws Rae's fury », *Globe and Mail*, 3 octobre 1992, A4.

Frank McKenna of New Brunswick said the proposed agreement is an attempt to finish the work left undone by Mr. Trudeau¹⁰⁵.

L'article fait donc état de l'ensemble des récriminations des premiers ministres provinciaux à l'égard de Trudeau. Ces derniers y voient également une tentative désespérée de la part de Trudeau de saboter le consensus difficilement atteint lors de la signature de l'Entente de Charlottetown. Le même jour, également, Jeffrey Simpson commente dans un éditorial la présence de Trudeau lors du référendum. Spécifiquement, il revient lui aussi sur le discours présenté à *Cité libre*. Selon Simpson :

As provocative as ever, the former PM ripped into the Charlottetown accord. The people who showed up to hear him were friends and admirers, but not supporters any more¹⁰⁶.

Simpson poursuit sur le même thème qu'il avait abordé dans son éditorial du 23 septembre 1992 après la parution du commentaire de Trudeau dans *Maclean's*. Même ses plus fidèles alliés n'étaient plus à ses côtés. Qui plus est, Trudeau s'est rallié à ses anciens adversaires dans le but uniquement de faire progresser sa propre vision¹⁰⁷. Ainsi :

Like Reform Party leader Preston Manning, Mr. Trudeau favours a moratorium on constitutional discussion. Like Parti Québécois Leader Jacques Parizeau, he believes that the Charlottetown accord will settle nothing. As always, therefore, Mr. Trudeau wants political lines drawn sharply – status quo federalism of the 1981-82 variety versus outright secession. Outside Quebec, especially in the positions of the Reform Party and Canada for All Canadians committee led by Mr. Trudeau's friend, Deborah Coyne, these arguments are sweet music.

¹⁰⁵ Ibid.

¹⁰⁶ Jeffrey Simpson, « Trudeau stands alone and defiant », *Globe and Mail*, 3 octobre 1992, A4.

¹⁰⁷ Est-ce là une preuve de l'irréconciliable incohérence entre la pensée politique de Trudeau et son application pragmatique, incohérence à laquelle Alain-G. Gagnon fait référence dans son article « Canada : Unity and Diversity »?

They may also fortify the opposition of those who dislike the accord but worry about the effects of a No vote on Canadian unity¹⁰⁸.

Cet extrait est plutôt éloquent quant à l'appréciation que Simpson a de l'héritage de Trudeau. Surtout, ce dernier se montre on ne peut plus clair face aux techniques qu'emploie Trudeau pour aider le camp du Non de manière à favoriser le statut quo. De plus, Simpson remet en cause la polarisation de la position de Trudeau comme si la question constitutionnelle se résumait à pour ou contre. Il existe une voie alternative dans l'Entente de Charlottetown et, évidemment, Simpson l'encourage. Les conséquences d'un autre triomphe de la vision et de l'héritage politique de Trudeau, Simpson prédit, auraient de graves conséquences pour l'unité canadienne en ce qu'elles favoriseraient l'élection d'un gouvernement péquiste dévoué à la tenue d'un référendum portant sur la souveraineté. Il conclut son éditorial sur une analyse de l'alliance malgré lui de Trudeau avec les souverainistes :

In Quebec, there are precious few takers of Mr. Trudeau's analysis. Secessionists, of course, immediately delighted in his speech – Bloc Québécois leader Lucien Bouchard said he agreed with much of the analysis – because it fortified their argument that the referendum is only about the accord, not their preferred political option. Quebec federalists, even of the Trudeauiste variety, may agree with many of his arguments but they reject his assessment of the consequences of a No vote¹⁰⁹.

On peut affirmer que Simpson avait vu juste dans son analyse puisque trois ans presque à la même date, les Québécois ont presque voté, à quelques milliers de votes près, en faveur de l'option souverainiste. Trudeau avait donc tort de minimiser l'importance d'une défaite de l'Entente de Charlottetown. Ses anciens alliés qui

¹⁰⁸ Ibid.

¹⁰⁹ Ibid.

partageaient sa vision mais qui étaient en désaccord avec son appréciation des conséquences d'un vote pour le Non avaient raison. Trudeau aida ainsi à faire avancer la cause souverainiste. Simpson termina en disant de Trudeau qu'il était : « a prophet in search of an audience in his own province¹¹⁰ » comme il l'avait été au début de sa carrière d'intellectuel. Trudeau était donc devenu une nuisance pour sa propre cause, un homme du passé accroché à l'idée qu'il possédait toujours le monopole de la raison. Un article publié dans le *Globe and Mail* le même jour était titré : « Angry untruths from a 'man of reason'¹¹¹ » et c'est de Trudeau dont il était évidemment question.

Le nombre d'articles traitant de Trudeau dans les jours qui suivirent et jusqu'au référendum diminuèrent. Le nom de Pierre Elliott Trudeau revint à quelques reprises dans certains articles mais très rarement sous un jour positif. La majorité des articles, de fait, était en contradiction avec la vision de celui-ci. Il est particulièrement intéressant de noter qu'un article publié le 13 octobre décelait un revers de fortune pour Trudeau, pour qui « in Alberta, where his name was usually preceded by an obscenity, Pierre Trudeau is popular since saying No to Quebec¹¹² ». Ce que l'article révèle, c'est que la popularité de M. Trudeau en Alberta ne tient qu'à son opposition à Charlottetown et à son refus de céder au « chantage » des nationalistes québécois. Trudeau avait à tout le moins réussi à marquer quelques points en territoire conservateur, une première en plusieurs années considérant l'impopularité à laquelle il a dû faire face dans les années précédant son retrait de la vie politique. Il s'agit là d'à peu près la totalité des remarques positives concernant

¹¹⁰ Ibid.

¹¹¹ « Angry untruths from a 'man of reason' », *Globe and Mail*, 3 octobre 1992, D6.

¹¹² Miro Cernetig, « Trudeau retromania hits West », *Globe and Mail*, 13 octobre 1992, A6.

Trudeau jusqu'au 26 octobre, date du référendum. L'ensemble des journalistes avaient une idée défavorable de Trudeau. Cependant, un journal ne publie pas que des articles provenant de journalistes professionnels.

Les lettres à l'éditeur dans le *Calgary Herald* et le *Globe and Mail*

Si l'ensemble des articles et éditoriaux des deux quotidiens à l'étude ne présentent que très minimalement des articles favorables à Trudeau, on ne peut pas en dire autant des lettres à l'éditeur. Ainsi, dans le *Calgary Herald*, une forte majorité des lettres publiées sont en faveur des arguments avancés par Trudeau tant dans son commentaire paru dans *Maclean's* le 21 septembre que dans son discours du 1^{er} octobre à *Cité Libre*. On peut y lire des commentaires du genre :

One point that Trudeau makes however, is worth remembering. There is no doubt that Quebec over the years invariably blackmailed English Canada with the threat of separation. [...] Canada could be a happy and prosperous country if the special status on which Quebec insists were removed. The theory of "founding nations" which disregards the aboriginal people was always a fiction that in modern Canada has attained the status of a pipe dream¹¹³.

Ce que démontre bien l'article du *Globe and Mail* du 13 octobre : Trudeau a trouvé un auditoire attentif dans l'Ouest. En fait, la position dite trop pro-Charlottetown du *Calgary Herald* lui vaut les foudres de lecteurs comme celui-ci qui conclut en affirmant :

How can the *Herald* assert that under such referendum the people of Quebec will have voted to accept a new place in Confederation. Indeed, this law might become law with the majority of French Canadians voting against it. Is the Herald so smitten with the fancy

¹¹³ Herman Nyland, « Quebec politicians are never satisfied », *Calgary Herald*, 7 octobre 1992, A6.

packaging of the new deal that it truly believes “the ground for further nationalist demands will have been taken away”¹¹⁴.

Un autre dit :

I agree with Pierre Trudeau’s suggestion that the distinct society is a racist notion that makes second or third-class citizens of everyone but old stock Quebecers. The Quebecois will define who belongs to their cozy little club¹¹⁵.

Bien qu’une majorité de spécialistes du droit et de la science politique et autres sciences sociales démontrèrent que l’analyse de Trudeau était dans bien des cas fondée sur un ensemble de démonstrations fallacieuses et sciemment truffées d’arguments distorsionnés, la véhémence de son jugement face à l’élite nationaliste québécoise et à son contentement face à toute proposition constitutionnelle reconnaissant la spécificité québécoise plaisait à bien des gens dans l’Ouest. Le jugement était cependant plus nuancé dans le *Globe and Mail*.

Nuancé il est vrai, mais on y retrouve également un nombre important de critiques qui vont dans le sens de ce que Trudeau affirme. On peut y lire :

Pierre Trudeau still loves to be controversial. His latest essay, in *Maclean’s* magazine, says essentially that no matter how much is given to Quebec, it will never stop demanding more. In addition, if Quebec doesn’t get everything it wants, it will continue to whine that the rest of the country is ganging up on it. The difference with his latest pronouncement is that, after all these years, he’s finally said something with which a lot of us can agree¹¹⁶.

Effectivement, il existe un nombre de critiques de la position dite laxiste du gouvernement conservateur durant les années 1980 à l’endroit du Québec. L’approche rigide de Pierre Elliott Trudeau avait déplu à plusieurs mais lorsqu’il était

¹¹⁴ D.B. MacLeod, « Trudeau’s points hit home », *Calgary Herald*, 9 octobre 1992, A6.

¹¹⁵ Tim Sandberg, « Pierre Trudeau right about distinct society », *Calgary Herald*, 19 octobre 1992, A5.

¹¹⁶ David Ashby, sans titre, *Globe and Mail*, 25 septembre 1992, A28.

question de tenir tête aux nationalistes québécois il s'en trouve plusieurs qui ont aimé cette période et s'en rappellent avec nostalgie. Encore une fois, la position pro-Charlottetown qui est reflétée dans les divers articles du *Globe and Mail* déplaît. Ainsi, un homme réplique à Jeffrey Simpson en ces termes :

Like many another observer, Jeffrey Simpson understandably concludes that former Prime Minister Pierre Trudeau is effectively isolated in his view that Canadians generally continue to be hoodwinked by the demands of Quebec nationalists and, hence, that his influence in the current constitutional debate will be marginal (Old Colleagues May Have Drifted Away, But Mr. Trudeau Holds His Course – Sept. 23). [...] Perhaps Mr. Trudeau's views will come to be considered far less marginal and far more relevant if perchance the Charlottetown agreement is rejected in the forth-coming referendum by Quebec- or, indeed, by any other province¹¹⁷.

Ce type de commentaire dénote bien le flair et l'agilité de Trudeau en ce qui concerne sa capacité de faire appel au sens critique de la population canadienne, surtout lorsque celle-ci s'oppose à toute forme de reconnaissance de la spécificité québécoise. Il était facile pour Trudeau de produire un point de vue auquel toute une catégorie de gens allait adhérer. Trudeau n'attaque aucune proposition de l'Entente de Charlottetown autre que celles reliées à la Clause Canada et à la reconnaissance du caractère distinct du Québec (Voir Annexe). Comme on le voit c'est tout ce qui lui fallait faire de toute manière pour arriver à créer de la dissension au sein de la population. Certains cependant critiquent tout de même Trudeau pour cette prise de position. Ainsi :

Former Prime Minister Pierre Trudeau and the No forces are quite right in saying that the referendum is about the kind of unity deal Canadians want, not about Quebec separatism. But the harsh reality is that a No vote will provide the separatist forces with an enormous thrust – very possibly enough to give them the upper hand they need to force a favourable showdown on Quebec separation. If that happens it

¹¹⁷ Bruce E. Macdonald, « Trudeau stance », *Globe and Mail*, 3 octobre 1992, D7.

is perfectly logical – not fearmongering – to conclude that Canada as a united country would be destroyed¹¹⁸.

La population, même en faveur de Charlottetown, ne débordait pas d'enthousiasme face au référendum et à l'Entente. Cependant, il y avait chez ceux en faveur de la proposition un sentiment de nécessité pour préserver l'unité canadienne. En fait, un reproche fait à Trudeau et à ceux qui s'opposaient à l'Entente était le manque de vision alternative. Trudeau proposa pour seule alternative le statut quo alors que pour les souverainistes l'option était évidente. Dans ce débat hautement polarisé, ceux qui s'opposèrent à Trudeau au Canada anglais le firent souvent pour des raisons stratégiques bien qu'ils adhéraient en partie ou en totalité à sa vision. L'extrait suivant le démontre bien :

In Pierre Trudeau's article *Trudeau to Robertson: 'So Where is the Demagogy?'* (Oct. 21), he likens the Charlottetown accord to a shoe and suggests that we need a better shoemaker. If memory serves, Mr. Trudeau was the shoemaker for some 15 years and never during all that time was he able to achieve unanimous consent on constitutional change. It is true that the Charlottetown agreement pinches in places, but it beats going barefoot¹¹⁹.

À la différence du *Calgary Herald*, il existe dans le *Globe and Mail* un minimum de lettres à l'éditeur qui présentent un regard critique sur les interventions publiques de Trudeau. Il est vrai que l'appui que récolta l'Entente lors du référendum est de loin supérieur en Ontario par rapport à ce qui s'observa en Alberta et dans l'Ouest en général. Il est donc normal que la population soit plus encline à appuyer la proposition de modification constitutionnelle en Ontario que dans les provinces de l'Ouest. Il est tout de même intéressant d'observer, grâce à la section réservée aux

¹¹⁸ Ernest J. Little, « Would destroy Canada », *Globe and Mail*, 10 octobre 1992, D7.

¹¹⁹ Kerrie Hale, « Better than nothing », *Globe and Mail*, 24 octobre 1992, D7.

lecteurs, les tendances générales qui se dessinaient au sein de la population. Car, en effet, à en croire les articles et les éditoriaux des deux quotidiens, l'Entente méritait d'obtenir la sanction populaire. Pourtant, ce n'est pas ce qui se produisit. Les deux quotidiens étudiés présentaient donc des vues qui allaient à l'encontre du sentiment généralisé auprès de l'électorat.

Conclusion

Contrairement à ce qu'il aurait été possible de croire, les articles et éditoriaux présentés dans le *Calgary Herald* et le *Globe and Mail* ne diffèrent pas significativement dans leur contenu en ce qui a trait au rôle joué par Trudeau lors de la campagne référendaire menant à l'Entente de Charlottetown. Les deux quotidiens présentent ce dernier comme étant un homme dépassé par la réalité et dont l'héritage politique représente l'élément le plus conflictuel dans les relations entre Québécois et le reste de la population canadienne. Plus encore, on le dépeint comme un homme dont le seul but est de triompher et dont la logique et les arguments pour y arriver laissent à désirer. Abandonné de ses anciens compagnons d'armes, Trudeau mène seul une bataille que l'on considère illégitime dans bien des cas. Le rôle qu'il s'appropriera fut joué en tant que simple citoyen, ce dernier ayant quitté la vie publique huit ans plus tôt. Cependant, il occupa plus d'importance que n'importe quel autre citoyen, évidemment, puisqu'il était lui-même l'architecte du document constitutionnel que l'on tentait d'amender avec l'Entente de Charlottetown.

À la lumière de ce que l'on a pu lire dans les deux journaux à l'étude, il était possible de croire que la vision de Trudeau ne triompherait pas puisqu'elle n'était pas

légitime et qu'elle était fondée sur un ensemble de principes faussement établis. Notamment, le nationalisme québécois n'était pas la force à combattre autant qu'il représentait la force à tenter d'accommoder le mieux possible. Cependant, entre la position journalistique et l'opinion de la population il y avait un décalage important. Trudeau avait joué sur la bonne corde et la population canadienne-anglaise n'aimait pas ce qui se pointait à l'horizon avec l'Entente de Charlottetown. Les lettres à l'éditeur démontrent bien ce décalage entre ce que la population en général pensait et l'opinion qu'avait l'élite journalistique canadienne-anglaise. Cette dernière répudiait la vision mais surtout l'héritage politique de Trudeau avec ses faiblesses et surtout son manque de légitimité de par l'absence formelle du Québec. Cependant, la population, quant à elle, avait tourné la page et accepté les valeurs institutionnalisées par Trudeau. Les résultats du référendum le démontrent bien. Mis à part les provinces Maritimes qui acceptèrent presque toutes l'Entente, l'Ontario vota Oui par une très faible marge alors que le reste du Canada anglais rejeta massivement l'Entente tout comme le Québec. Comme quoi, ce n'est pas le pouls de la population que le *Calgary Herald* et le *Globe and Mail* mesuraient, mais bien l'opinion de l'élite puisque les éditoriaux allaient presque tous dans une même direction.

Chapitre 3 : La presse québécoise

Introduction

À la lumière des observations qu'il a été possible de réaliser en analysant deux quotidiens canadiens-anglais, il importe maintenant de regarder du côté du Québec pour voir ce qui s'y écrit durant la même période. Pour ce faire, *La Presse* sera le quotidien à l'étude pour les raisons antérieurement énoncées. Ainsi, nous passerons en revue les articles traitant de Trudeau publiés à la suite de son commentaire dans *Maclean's* le 21 septembre 1992. Bien que celui-ci ait été écrit en français, la traduction anglaise parut avant la version originale de *l'Actualité* du 1^{er} octobre. Quoiqu'il en soit, *La Presse* commenta abondamment l'écrit au lendemain de sa sortie dans *Maclean's*. Les jours qui suivirent furent donc dominés par cette question jusqu'à la conférence de *Cité libre*, évidemment. Par après, comme on a pu l'observer dans le *Globe and Mail* et dans le *Calgary Herald*, ce furent les déclarations de Trudeau au dîner-conférence qui volèrent la vedette. Cependant, comme cela a été abondamment discuté dans les quotidiens du Canada anglais, l'influence de Trudeau au Québec était devenue à cette époque marginale. Nous verrons comment cela se traduit et surtout si on paie moins d'importance à sa vision pour autant.

La méthode d'analyse sera donc similaire à celle employée dans le précédent chapitre afin d'obtenir une comparaison équivalente dans des conditions semblables. De fait, à première vue, les journaux apparaissent proches en ce qui concerne l'information couverte. Comme la campagne référendaire s'étalait à l'ensemble du Canada ceci est probablement normal puisqu'il ne s'agit pas d'une question à spectre

régional. Donc, les enjeux sont semblables en plusieurs points puisque l'Entente de Charlottetown visait la réforme d'une institution centrale. Dans un premier temps, il s'agit d'un constat auquel il faut s'attendre. Ensuite, comme il a été démontré dans le précédent chapitre, la presse canadienne-anglaise est réceptive à ce qui s'écrit dans la presse québécoise. Donc, l'inverse est raisonnablement probable¹²⁰. Certains journalistes publièrent dans les deux langues, tant dans *La Presse* que dans l'un ou l'autre des quotidiens utilisés auparavant¹²¹. Il risque donc d'y avoir des similarités mais, aussi, des divergences dans l'argumentation et l'approche à la question du rôle qu'a joué Pierre Elliott Trudeau en 1992. Pour le moment, passons à l'analyse des articles publiés à la suite de la parution de « Quebec's Blackmail » dans *Maclean's*.

Les articles publiés dans *La Presse* à la suite de la parution du commentaire de Trudeau dans *Maclean's*

Le 21 septembre, jour de la parution de l'écrit de Trudeau, en première page de *La Presse*, on pouvait lire ceci : « Le Québec fait « chanter » le Canada anglais depuis 22 ans, dit Trudeau¹²² ». Il s'agit de la reprise des principaux arguments avancés par Trudeau dans son commentaire. Un peu comme cela avait été le cas dans la presse anglophone, il en ressort que les premiers ministres du Québec de Jean Lesage à Robert Bourassa ne font que monnayer leur allégeance au fédéralisme canadien¹²³. Comme il s'agit d'un article, le journaliste ne fait que présenter les faits

¹²⁰ De fait, plusieurs articles réfèrent à ce qui s'écrit dans la presse dans l'autre langue.

¹²¹ Ce fut notamment le cas de Lysiane Gagnon et Michel C. Auger qui publièrent respectivement dans le *Globe and Mail* et le *Calgary Herald*.

¹²² Maurice Girard, « Le Québec fait « chanter » le Canada anglais depuis 22 ans dit Trudeau », *La Presse*, 21 septembre 1992, A1.

¹²³ Ibid.

en résumant l'ensemble de la logique qui guide le raisonnement de Trudeau sans toutefois commenter. Quelques pages plus loin, Mario Fontaine présente les points de vue de plusieurs des acteurs politiques du moment, ce qui offre au lecteur une certaine perspective sur ce que l'on en pense dans les cercles politiques. Ainsi :

Selon M. Bourassa, Pierre Elliott Trudeau n'a jamais accepté que le Québec rejette sa réforme constitutionnelle de 1982. Il ne comprend pas que le Québec a été victime d'une injustice en se retrouvant ainsi exclu. [...] Le Premier ministre Mulroney a lui aussi déploré les attaques de M. Trudeau. M. Trudeau n'a jamais réussi à faire consensus, et c'est pour réparer ses pots cassés que l'unanimité des premiers ministres a été obtenue deux fois, à Meech d'abord puis à Charlottetown¹²⁴.

Le lendemain, Fontaine récidive, cette fois avec un titre plus cinglant : « Trudeau méprise les Québécois ». Il cite Jacques Parizeau lorsque ce dernier affirme en parlant des déclarations de Trudeau :

C'est tellement abusif, méprisant. J'ai l'impression que ça va s'éteindre assez vite. Au Canada anglais, il est possible que cela ait de l'impact. Ça s'adresse au Canada anglais ce message. C'est un appel au Canada anglais pour dire : arrêtez ces folies avec le Québec, votez NON¹²⁵.

Parizeau poursuit en se disant « sidéré par le mépris qui traverse l'analyse de M. Trudeau¹²⁶ ». Mépris qu'il considère d'ailleurs comme étant « la principale faille de toute sa carrière politique¹²⁷ ». Plus loin l'article continue en citant des déclarations de premiers ministres provinciaux qui vont dans le même sens. C'est lorsque l'on parle de Clyde Wells et Preston Manning que le ton change. Ceux-ci, pensant dans

¹²⁴ Mario Fontaine, « Le choix de Trudeau », *La Presse*, 21 septembre 1992, B1.

¹²⁵ Mario Fontaine, « Trudeau méprise les Québécois », *La Presse*, 22 septembre 1992, A1.

¹²⁶ Ibid.

¹²⁷ Ibid.

un cadre semblable à celui de Trudeau, sont évidemment en accord avec les déclarations anti nationalisme québécois de ce dernier.

Même son de cloche en Colombie-Britannique rapporte le quotidien où « ils refusent d'être étiquetés francophobes, mais plusieurs se définissent, sans gêne, anti-Québec¹²⁸ ». L'article révèle que pour plusieurs, l'Entente de Charlottetown s'avère inadmissible en ce qu'elle accorde trop de reconnaissance au Québec. Ainsi, le discours de Trudeau venait de trouver preneur dans l'Ouest. Un fait que la presse anglophone s'avère réticente à souligner mais que *La Presse* ne manque pas de faire remarquer. L'article explique ce phénomène en ces mots :

Pour les forces du NON en Colombie-Britannique, ce n'est pas Robert Bourassa qui a cédé sous la pression mais plutôt le reste du Canada avec en tête le premier ministre provincial Mike Harcourt. Pour bien des électeurs de cette province, l'Entente de Charlottetown offre « Meech plus » au Québec, ce qui est jugé inacceptable car la majorité de la population avait clairement rejeté « l'esprit » de Meech¹²⁹.

Déjà en ce début de campagne, en observant la presse québécoise, on peut y déceler une certaine similitude avec ce qui s'écrit dans la presse canadienne-anglaise. Par contre, *La Presse*, généralement sympathique à la cause fédéraliste au Québec, met tout de même en évidence certaines des contradictions qui s'observent au Canada anglais mais dont on préfère éviter de discuter trop ouvertement dans le *Globe and Mail* et le *Calgary Herald*. Ceci s'explique par le fait que les acteurs politiques ne craignent pas, au Québec, d'être dépeints comme étant « anti canadien » s'ils expriment la moindre dissension ou dénotent la moindre contradiction du discours

¹²⁸ Philippe Dubuisson, « Le Canada anglais a cédé au chantage de Robert Bourassa », *La Presse*, 22 septembre 1992, A1. Tout dépendant de quel côté de Décarie ce « Québec » se trouve.

¹²⁹ Ibid.

politique tenu lors de la campagne référendaire, alors que c'est le cas dans le reste du Canada¹³⁰.

Dans la même édition, Lysiane Gagnon signa un éditorial particulièrement intéressant en ce qu'il offre une analyse qui s'avéra, l'histoire le prouva, juste. Premièrement, elle évalua précisément l'impact du commentaire de Trudeau dans *Maclean's* qu'elle jugea posséder le potentiel « d'avoir un énorme impact au Canada anglais¹³¹ ». Alors qu'au Québec, « cette sortie n'aura guère d'impact en milieu francophone¹³² ». Ainsi, écrit-elle :

Les prétentions de M. Trudeau sur l'érosion du pouvoir central, les atteintes aux libertés individuelles, sans compter les préjugés anti-Québec que ce texte réveillera violemment, feront resurgir des préoccupations qui avaient été mises sous le boisseau au nom de l' « unité nationale »¹³³.

Elle réussit à prédire correctement ce ressac qui, effectivement, en vint à dominer au Canada anglais, plus spécifiquement dans l'Ouest où les résultats du référendum le démontrèrent bien. Le sentiment anti Québec que Trudeau arriva à susciter joua de manière définitive au terme de la campagne référendaire pour produire les résultats que l'on connaît. Toujours aussi efficacement, Gagnon enchaîne dans son éditorial :

¹³⁰ Cette idée est en référence à l'article de Jeffrey Simpson paru le 22 septembre 1992 dans le *Globe and Mail* en page A22 intitulé « Deck the Halls with maple leaves an try not to look unpatriotic ». Simpson y déclare : « "A No vote is in no way, shape or form to be misinterpreted as a No to Canada or any part thereof" Mr. Manning cried. He had better hope he can get the message across, or he will be flattened by the forthcoming patriotic steamroller. » Il existe donc un risque inhérent pour tout Canadien anglais qui ose se prononcer contre l'Entente de Charlottetown et de paraître « anti canadien » par le fait même. Pour un Québécois, ce risque est déjà connu et se résume à l'épithète « nationaliste » ou « souverainiste », ce qui n'est pas anti québécois évidemment . Le prix à payer pour exprimer son opposition à l'Entente est donc différent dans les deux cas puisque l'identité n'est pas la même.

¹³¹ Lysiane Gagnon, « Trudeau dans l'arène », *La Presse*, 22 septembre 1992, B3.

¹³² Ibid.

¹³³ Ibid.

Durant l'année précédant le torpillage de l'Accord du lac Meech, l'intervention de M. Trudeau avait été dominante parce qu'elle avait fourni, à divers foyers d'opposition disséminés un peu partout, un cadre théorique et la puissante caution morale d'un ancien premier ministre qui est, au surplus, québécois. (Il n'y a pas un Canadien anglais qui oserait se livrer à une pareille diatribe contre le Québec!). Ce pays a-t-il tant changé qu'il resterait sourd aujourd'hui au discours qui l'avait secoué il y a trois ans?¹³⁴

C'est de cet effet cristallisateur qu'offre la présence de Trudeau aux opposants de l'Entente de Charlottetown, comme cela avait été le cas lors de Meech, et qui fait en sorte de favoriser un momentum qu'autrement il serait difficile d'acquérir sans passer pour « anti canadien » que Gagnon met en lumière. C'est d'ailleurs ce que le camp du Oui tenta de faire à la lumière des déclarations de Trudeau. Mais comment dépeindre les opposants à l'Entente « d'anti patriotiques » lorsque Trudeau lui-même s'y oppose? Gagnon a tout à fait raison dans sa lecture des faits.

Par ailleurs, elle saisit bien toute la question du nationalisme québécois et de l'attaque que Trudeau y profère. Les Québécois rejettent la critique de Trudeau du revers de la main car « le ton est trop méprisant, et son rejet du nationalisme québécois est trop absolu, trop agressif, pour ne pas susciter un rejet viscéral¹³⁵ ».

Elle contrebalance cependant son point de vue terminant sa chronique en disant :

M. Trudeau apporte aussi une autre vision de l'histoire constitutionnelle contemporaine, qui contrebalance la version « officielle » et sur-rabâchée qui a cours presque partout au Québec. [...] Il a parfaitement raison de s'insurger contre ceux qui prétendent que tous les malheurs du Québec viennent toujours des autres, parfaitement raison de parler de « chantage » (c'était l'essence même de l'inepte stratégie du « couteau sous la gorge »), parfaitement raison de rappeler, faits à l'appui, que les gouvernements québécois, tant sous

¹³⁴ Ibid.

¹³⁵ Ibid.

Lévesque que sous Bourassa, ont mal joué leurs cartes, et commis d'irréparables erreurs de stratégie et de jugement¹³⁶.

Donc, selon l'auteure, le ton est définitivement trop sévère et les conséquences de la critique de Trudeau essentiellement dommageables pour l'Entente. Cependant, certains des éléments auxquels il fait référence sont justifiés. Cette nuance démontre déjà un plus grand sens critique que ce qu'il a été possible d'observer dans les journaux anglophones. Il est par contre compréhensible que ce genre de concession venant d'un journaliste anglophone paraisse injustifiée alors qu'une journaliste francophone possède la légitimité pour procéder de la sorte. De fait, il s'agit d'une caractéristique importante dans l'appréciation de l'héritage et de la vision politique de Trudeau. Plus qu'une question de perception, la position de la personne qui en fait la critique compte. Ainsi, au Québec, l'analyse du commentaire de Trudeau suscite des réactions d'opposition à divers degrés alors que l'opposition visible dans la presse canadienne-anglaise est moins variée.

La quantité des articles traitant de l'écrit de Trudeau diminua dans les jours qui suivirent mais le jugement que les journalistes y portèrent ne s'adoucit en rien. Le 23 septembre, Alain Dubuc signa un éditorial simplement intitulé : « Avoir raison ». Évidemment, ce n'est pas pour démontrer que Trudeau a raison mais, plutôt, pour souligner les tactiques auxquelles ce dernier est prêt à avoir recours de manière à faire triompher son point de vue. Dubuc explique que pour les raisons suivantes, son commentaire n'aura pas l'impact au Québec qu'il aura au Canada anglais :

¹³⁶ Ibid.

Parce que son impopularité au Québec le confine à la marginalité, parce que son texte s'adresse d'abord au Canada anglais, mais aussi parce que les Québécois ne seront pas insensibles aux aspects comiques d'une situation qui pousse M. Trudeau dans le camp de Jacques Parizeau. Cependant, si les Québécois hostiles à M. Trudeau maîtrisent leur tendance à réagir avec indignation à ce qu'ils perçoivent comme des attaques anti-québécoises, et si les admirateurs résistent aux charmes de son style vif, ils découvriront également que cette dernière œuvre du pamphlétaire est médiocre¹³⁷.

L'auteur enchaîne en disant que le raisonnement de Trudeau « comporte de telles failles qu'il devient superflu¹³⁸ ». Ce qui en dit long sur son opinion sur l'héritage et la vision politique de Trudeau. En fait, malgré tous les reproches qu'on peut lui adresser, Trudeau reste fidèle à lui-même et demeure cohérent dans son jugement. L'opinion qu'il émet lors de la campagne référendaire est la suite logique de son action politique. Ainsi, son opposition à toute forme d'accommodement du nationalisme québécois est en concordance avec les diverses réformes qu'il mit en place alors qu'il était au pouvoir. Particulièrement, la réforme constitutionnelle de 1982 représente l'institutionnalisation de sa vision, vision qui ne laisse aucune place au nationalisme québécois dans son interprétation du fédéralisme canadien. Dubuc pose la question « Pourquoi encourager un Non qui affaiblirait le pays qu'il est censé aimer?¹³⁹ ». La réponse est pourtant bien simple. C'est le Oui qui, selon Trudeau, affaiblira le Canada. Il suffit de penser aux résultats du référendum sur la souveraineté de 1995 pour comprendre que Dubuc n'avait peut-être pas tort en posant une telle interrogation.

¹³⁷ Alain Dubuc, « Avoir raison ... », *La Presse*, 23 septembre 1992, B2.

¹³⁸ Ibid.

¹³⁹ Ibid.

Marcel Adam résuma, le 24 septembre 1992, en un paragraphe ce que plusieurs journalistes tentèrent de cerner comme étant la motivation première de Trudeau à prendre la parole dans le but de semer la controverse. Selon Adam :

Comme pour l'accord Meech il a adopté le style polémique. Sans doute parce qu'il a choisi de régler de vieux comptes avec ceux qui l'ont frustré de réaliser la mission qu'il s'était fixée en politique : souder une fois pour toutes le Québec au Canada en faisant adhérer les Canadiens français à sa vision du pays¹⁴⁰.

Mais plus pertinemment encore est la critique d'Adam sur les événements de 1982 et les graves conséquences que l'entêtement de Trudeau causa. Il est particulièrement critique face à la méthode arithmétique que Trudeau utilisa pour légitimer ses actions en 1981-82. En effet, Trudeau clama haut et fort qu'il avait toute la légitimité voulue pour procéder sans l'accord du gouvernement québécois. Un argument que réfute Guy Laforest dans *Trudeau et la fin du rêve canadien*. Adam reprend l'argument en critiquant le commentaire de Trudeau en disant :

M. Trudeau fait porter au nationalisme québécois toute la responsabilité de la crise actuelle et n'assume personnellement aucune part. Il invoque pour la enième fois l'argument suivant pour fonder la légitimité du rapatriement de 1982 : l'opération fut approuvée par un total pondéré de 65% des députés québécois siégeant à Québec et à Ottawa. D'abord, c'est faire fi du principe fédératif de la séparation des deux ordres de gouvernement. Ensuite, c'est nier qu'en procédant à l'encontre de la volonté de l'Assemblée nationale du Québec notamment du parti fédéraliste qui formait l'opposition officielle, il créait une situation où aucun parti politique ne pourrait à l'avenir passer l'éponge sur ce qui avait été perçu comme une rebuffade pour toute la classe politique sans risquer de se détruire politiquement¹⁴¹.

¹⁴⁰ Marcel Adam, « Une intervention qui n'est pas la plus utile pour résoudre la crise », *La Presse*, 24 septembre 1992, B2.

¹⁴¹ Ibid.

Ainsi, Adam cerne bien un des éléments importants de toute la question de responsabilité. Il est vrai qu'en lisant les écrits de Trudeau il est difficile voire impossible de trouver la moindre trace de responsabilité pour quel que problème que ce soit. Lorsqu'une initiative du gouvernement fédéral est tombée à plat, il existe généralement un coupable autre que le gouvernement dirigé par Trudeau. À en croire ses écrits, Trudeau ne commit aucune faute lors de son règne de 16 ans. Pour justifier son action hautement controversée en 1982, Trudeau emploie donc la mathématique fallacieuse à laquelle Adam fait référence. Il est vrai, comme ce dernier le démontre, que Trudeau n'accepte aucune responsabilité quelconque pour la situation tendue dans laquelle le fédéralisme canadien évolue après le rapatriement de la Constitution. À preuve, Trudeau écrit ceci dans *Les années Trudeau, la recherche d'une société juste* :

Les analyses contenues dans ce livre constituent la preuve que nous avons cherché à gouverner en nous appuyant sur des idées. De nos jours, on tente malheureusement de saper ces idées sur tous les fronts, qu'il s'agisse du monde des affaires, des provinces ou, ce qui est plus grave encore, du gouvernement conservateur de Brian Mulroney. [...] Un fossé infranchissable sépare les actions que nous avons posées dans un passé encore récent et les hésitations du présent gouvernement¹⁴².

Publié à temps pour prévenir le succès de l'Accord du lac Meech, le livre met en lumière les réussites des successifs gouvernements libéraux que Trudeau dirigea avec brio dans un Canada juste et sans problèmes significatifs. C'est seulement à partir de 1984 que commencèrent les ennuis. C'est à cette impossibilité d'assumer la moindre responsabilité, surtout pas en ce qui concerne le rapatriement de la Constitution fait sans l'accord du Québec, à laquelle Adam fait justement référence.

¹⁴² Thomas S. Axworthy et Pierre Elliott Trudeau, *Les années Trudeau, la recherche de la société juste*, Montréal, Éditions Le Jour, 1990, pp. 14-15.

Dans les jours qui suivirent, quelques articles et éditoriaux furent publiés mais tous reprenaient des éléments d'analyse déjà connus et exprimés dans les textes précédemment mentionnés. De fait, le nombre diminua considérablement jusqu'au 1^{er} octobre, date du dîner-conférence de *Cité Libre*, qui suscita un tollé et résulta en la publication de nombreux autres articles et éditoriaux dans les jours qui suivirent. Il s'agit là d'un phénomène comparable en tout point à ce qui se lit dans la presse canadienne-anglaise. L'article publié dans *Maclean's* causa des vagues qui s'estompèrent après quelques jours mais le discours du 1^{er} octobre réussit, si cela est possible, à créer plus de controverse que la première sortie de Trudeau.

Les articles traitant de Trudeau après le 1^{er} octobre 1992

Comme on put l'observer dans la presse anglophone, le discours de Trudeau présenté le 1^{er} octobre, ne laissa personne indifférent. À plus forte raison dans la presse québécoise, dans les jours qui suivirent, une multitude d'articles reprenant les points saillants de son discours déferla. Évidemment, celui-ci se prononça ouvertement contre l'Entente pour les mêmes raisons qu'il avait mentionnées dans son commentaire : le nationalisme québécois. Plus précisément, pas tant ce dernier que le fait que l'Entente soit une concession univoque aux moindres « caprices » d'un Robert Bourassa insatiable. Il sera intéressant de constater les similitudes et les divergences entre ce qui s'écrit en français et ce qui se publia à Toronto et Calgary.

Déjà le 1^{er} octobre, jour de la conférence, on publia dans *La Presse* un article en préparation de l'événement. Cependant, c'est le lendemain 2 octobre que le

journal débuta la publication d'une série d'articles et d'éditoriaux reprenant un à un l'ensemble des arguments de Trudeau. En première page ce jour-là, un article était titré « Un gâchis qui mérite un gros NON¹⁴³ », le titre que Trudeau donna à sa conférence et au livre lancé dans les jours qui suivirent. Tout au long de l'article, Yves Boisvert s'affaire à décortiquer argument après argument pour présenter aux lecteurs la teneur des propos de Trudeau. Dans les pages suivantes, on y relate les commentaires d'acteurs politiques de premier ordre. Ainsi, les Robert Bourassa, Brian Mulroney, Jean Chrétien et autres minimisent tous la portée du discours de Trudeau. C'est cependant dans les pages d'opinions que la réelle critique de Trudeau débute le lendemain, 3 octobre. Tout d'abord, en première page, on annonce l'effet dévastateur du discours de Trudeau au Canada anglais. À quelques heures à peine depuis le dîner-conférence de *Cité libre* le journal présentait le discours comme ayant « eu l'effet d'une bombe à travers le Canada anglais¹⁴⁴ ». Trudeau, il semblait, avait déjà réussi à jeter un pavé dans la marre avec sa sortie hautement médiatisée. Pierre Foglia écrit, d'ailleurs, quelques pages plus loin, ce qui constitue le premier éditorial en la matière. Bien que souverainiste de son propre aveu dans sa chronique, il parle de Trudeau et de sa vision d'une manière efficacement nuancée et qui donne une appréciation critique de celle-ci dans le contexte québécois :

Je suis un séparatiste qui n'est pas si loin d'adhérer au Canada de Trudeau. Un Canada « libéral », une république ouverte, tolérante, garante du droit social. Un pouvoir central fort. J'achèterais tout ça, moi... Le Trudeau de l'autre soir [1^{er} octobre] qui plante les banques, le Trudeau go-gauche, le Trudeau *Cité libre* vieille manière, j'aime bien... Le hic, c'est que je crois pas que le Québec puisse vivre sa différence culturelle dans le Canada de Trudeau ou d'un autre. Je

¹⁴³ Yves Boisvert, « Un gâchis qui mérite un gros NON », *La Presse*, 2 octobre 1992, A1.

¹⁴⁴ Mario Fontaine, « Le discours de Trudeau a un effet dévastateur au Canada », *La Presse*, 3 octobre 1992, A1.

crois impraticable le biculturalisme. Impraticable et contre-nature. Ce que les uns appellent empathiquement « le respect de la différence » n'est au fond que la patience civilisée avec laquelle ils attendent l'assimilation des Autres¹⁴⁵...

Bien que certaines de ses affirmations soient discutables, l'éditorial de Foglia a, à tout le moins, le mérite de bien cerner et exprimer la contradiction que plusieurs Québécois éprouvent envers Trudeau et sa vision politique. Ainsi, bien des aspects leur apparaissent acceptables voire emballants et tout à fait en concordance avec le discours qui tend à dominer la sphère politique québécoise. Ils ne peuvent cependant, pour des raisons identitaires, adhérer au projet à pieds joints. Il s'agit peut-être là de la principale faille dans la vision de Trudeau, c'est-à-dire de ne pas avoir été capable pour des raisons idéologiques d'articuler sa vision du Canada de manière pragmatique. Le fait d'avoir tenté d'éliminer le nationalisme québécois, plutôt que de composer avec celui-ci, représente un irritant notoire qui rendit sa vision difficile à accepter pour bien des Québécois francophones. Cet acharnement eut cependant des effets bénéfiques au Canada anglais comme le fait remarquer McRoberts :

He [Trudeau] appealed to a growing nationalism by offering a vision of the Canadian nation that was free of ambiguity and contradictory principles. These forces had already been building well before the Trudeau era began; Trudeau had the effect of tipping the balance in their favour. It seems to me that it is legitimate to ask whether this would have happened under another prime minister¹⁴⁶.

Plus encore, l'acharnement avec lequel Trudeau lutta pour marginaliser le nationalisme québécois ne fit qu'alimenter ce dernier. Or, les valeurs sociales qu'il préconisait étaient en harmonie avec le courant de pensée qui prévalait au Québec

¹⁴⁵ Pierre Foglia, « Ni oui ni non », *La Presse*, 3 octobre 1992, A5.

¹⁴⁶ Kenneth McRoberts, « Canada and the Multinational State », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 34, no. 4, p. 698.

durant les années de son règne politique. Ceci explique cette ambivalence à l'endroit de Trudeau qu'il était possible d'observer. C'est probablement là toute la tragédie du rôle que Trudeau joua dans l'épopée constitutionnelle au Canada. Comme ce dernier forgea le Canada contemporain, cette ambivalence des Québécois en vint à se manifester à l'endroit même du Canada et non plus seulement de Trudeau. Foglia exprime bien cette ambiguïté des Québécois lorsqu'il dit : « j'aimerais bien le Canada, mais vu que ce n'est pas possible, je suis séparatiste¹⁴⁷ ». À force d'imposer sa vision aux Canadiens anglais, Trudeau parvint à la leur faire accepter. En fait, ce ne fut pas une tâche si difficile puisque cette dernière s'inscrivait dans un courant de pensée compatible avec la quête d'un renouveau nationaliste au Canada. C'est d'arriver à convaincre les Canadiens anglais que la vision de Trudeau était susceptible de répondre aux aspirations des Québécois qui fut l'erreur. Enfin bref, la réflexion de Foglia représente très bien un pan important de la réalité socio-politique québécoise.

Dans la même édition du journal, Claude Masson, éditorialiste, signa un texte qui définit le règne politique de Trudeau en ces termes : « à la fin de son trop long règne comme premier ministre, a laissé un Canada diminué, désuni, divisé, endetté. Économiquement. Politiquement¹⁴⁸ ». Encore là, il s'agit d'un constat partagé par plusieurs quant au rôle joué par Trudeau et à l'héritage qu'il laissa en 1984. À défaut d'avoir légué au Canada un système fédératif idéal, Masson défend le rôle joué par Trudeau dans la campagne référendaire en se demandant : pourquoi ce dernier est-il si important? Selon lui, Trudeau est le bienvenue dans la démarche car personne n'ose

¹⁴⁷ Foglia, op. cit.

¹⁴⁸ Claude Masson, « Où est le camp du Oui? », *La Presse*, 3 octobre 1992, B2.

jouer son rôle efficacement¹⁴⁹. Plutôt, la campagne référendaire s'est vite transformée en une campagne de peur fondée sur la démagogie plutôt que les idées bien articulées. Ce à quoi Trudeau tente de pallier en s'impliquant. Cette affirmation est discutable puisque à plusieurs reprises déjà, on accusa Trudeau de s'adonner à la rhétorique facile en faisant appel aux sentiments anti nationalistes québécois au Canada anglais. Masson, lui, voit le rôle de Trudeau autrement, ce qui en soi n'est pas mauvais puisque l'ensemble des commentateurs tendent à voir en Trudeau l'ennemi de Charlottetown. Pour Masson, il est plutôt l'homme qui tente de raisonner au lieu de s'adonner à la campagne de peur en cours. On peut être en désaccord avec Masson mais il a tout de même le mérite d'apporter une perspective nouvelle sur une question longuement discutée.

C'est réellement le 3 octobre, un samedi, que l'on voit toute l'importance de la conférence de Trudeau. Les analyses qui portent sur ce dernier abondent dans l'édition du week-end, généralement plus volumineuse d'ailleurs. Contrairement à ce qu'il serait possible de croire, certaines des analyses montrent Trudeau sous un angle positif. Marcel Adam, par exemple, dénonce la tendance de Robert Bourassa et de Brian Mulroney à critiquer Trudeau en le présentant comme étant un homme frustré « qui n'a jamais réussi à faire l'unanimité sur une réforme constitutionnelle¹⁵⁰ ».

Adam nuance en disant ceci :

Pour être juste il faut dire qu'il est plus facile d'avoir l'accord de toutes les provinces quand le fédéral cède des pouvoirs et n'exige rien en retour, que ce l'était lorsqu'Ottawa exigeait que ce soit donnant

¹⁴⁹ Ibid.

¹⁵⁰ Marcel Adam, « Trudeau a soulevé des objections sérieuses qui appellent réponse », *La Presse*, 3 octobre 1992, B2.

donnant. Il est plus facile de lui [Pierre Trudeau] faire un tel procès d'intention que de répondre à ses objections¹⁵¹.

Durant la campagne de Charlottetown, comme le souligne Adam, il fut effectivement plus facile de s'en prendre à Trudeau en dénonçant ses interventions que d'y répondre objectivement et efficacement. Selon l'auteur, « Trudeau a le mérite d'apporter un peu de raison et d'analyse¹⁵² ». Plusieurs sont en désaccord du fait que l'analyse de Trudeau relève plus de la démagogie que de l'analyse objective mais certains, tout de même, appuient la démarche de Trudeau à défaut d'être totalement en accord avec son raisonnement.

D'ailleurs, certains groupes, telles les femmes autochtones, voient d'un bon œil la présence de Trudeau dans le débat. Comme le rapporte une journaliste, l'argument des citoyens de première et deuxième classe marque des points. Ainsi, de dire comme le relate un article citant la présidente de l'Association des femmes autochtones du Québec :

C'est sûr qu'il tape très fort, trop fort sur la question du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, mais quand il dit que les femmes perdent leur droit à l'égalité... C'est ce que l'on pense, nous¹⁵³.

Cette position, considérée trop alarmiste par certains, présuppose que la clause nonobstant sera utilisée davantage à la suite de l'entrée en vigueur de l'Entente. Les groupes minoritaires, plus à risque de voir leurs droits outrepassés par l'utilisation de celle-ci, manifestent, quant à eux, plus d'opposition à l'Entente. C'est notamment le cas pour les femmes autochtones et les minorités culturelles. D'après Trudeau, il sera

¹⁵¹ Ibid.

¹⁵² Ibid.

¹⁵³ Marie-Claude Lortie, « Des propos vus d'un bon œil par les femmes autochtones », *La Presse*, 3 octobre 1992, C1.

impossible de se départir de la clause nonobstant, compromis qu'il avait dû lui-même accepter en 1982 et qui ne devait s'avérer qu'une mesure transitoire¹⁵⁴. Quand un ensemble de gouvernements s'en servira abondamment, il sera impossible de la leur enlever. Trudeau y voit donc une forme de racisme sélectif qui fera en sorte que l'on pourra exclure certains groupes précis en les brimant de leurs droits fondamentaux grâce notamment à la clause nonobstant. Ce qui amène à questionner le pourquoi de son adhésion au concept en 1982. Si elle peut s'avérer un danger dans certains cas pourquoi alors la permettre? Évidemment, Trudeau ne donna jamais d'explication autre que le fait qu'il lui fallait, pour sauver le projet de rapatriement, répondre à cette exigence des premiers ministres provinciaux¹⁵⁵. Est-ce donc qu'il fallait faire à peu près n'importe quelle concession pour y arriver? Si tel est le cas, il aurait peut-être mieux valu attendre que la conjoncture soit plus favorable à une telle manœuvre. Quoi qu'il en soit, l'utilisation de la clause nonobstant représente, au sein des minorités, un irritant notoire que Trudeau ne manque pas de mettre en avant-scène.

Le 6 octobre, Lysiane Gagnon publie un autre éditorial dans lequel elle commente les deux sorties publiques de Trudeau, principalement celle de la semaine précédente. En fait, elle discute de Trudeau, de la place que celui-ci occupe dans le quotidien depuis qu'il a quitté la politique. Loin d'être anodin, son commentaire met en lumière un Trudeau modeste, un homme raisonnable dont le but n'est pas de voler la vedette. Malgré sa critique qui présente l'homme sous un jour positif, cette dernière touche le fond de la question lorsqu'elle conclut sur le rôle que Trudeau aura réussi à s'appropriier le 1^{er} octobre :

¹⁵⁴ Ibid.

¹⁵⁵ Pierre Fournier, *Autopsie du Lac Meech, La souveraineté est-elle inévitable?*, VLB éditeur, 1990, p.65.

On sent quand même, derrière les ratiocinations des gens qui défilent au micro, l'auditoire est secoué, embarrassé. Ce sont des gens qui se veulent libéraux. Or, ce qu'ils viennent de recevoir, c'est un cours magistral sur la pensée libérale, celle qui sort en droite ligne du siècle des Lumières et de la Révolution française : l'égalité des citoyens, la primauté des droits individuels sur les droits collectifs... Splendidement isolé, seul devant cette salle médusée comme il le sera tout à l'heure devant la meute de journalistes, Trudeau a lancé sa grenade par-dessus la tête de ses auditoires. Elle vient d'exploser au cœur du camp du Oui, d'un océan à l'autre¹⁵⁶.

Conclusion

Trudeau parvint donc à faire considérablement de dommage et à s'opposer efficacement à un projet de réforme constitutionnelle qui visait à rectifier les problèmes que l'institutionnalisation de sa propre vision a engendrés au Canada. Cette manière efficace de faire échec à l'Entente de Charlottetown ne se fit cependant pas sans difficultés. Principalement, sa propre famille politique ne put le suivre dans cette quête de justice et d'égalité pour tous. Par ailleurs, l'élite politique et journalistique opposa la manoeuvre qu'elle jugeait injustifiée et dommageable pour « l'unité canadienne ». Cependant, malgré cette opposition, une partie considérable de la population se retrouva dans le même camp que Trudeau. Étrangement, les souverainistes se retrouvèrent dans le camp du Non aux côtés de Trudeau mais pour des raisons diamétralement opposées. En fait, Trudeau prêchait un gouvernement central fort alors que pour les souverainistes, c'était la tenue d'un référendum subséquent devant mener au départ du Québec de la fédération canadienne. Au Québec, au sein de la population, Trudeau ne trouva pas un auditoire attentif à ses arguments mais au Canada anglais, il en alla tout autrement.

¹⁵⁶ Lysiane Gagnon, « La grenade », *La Presse*, 6 octobre 1992, B3.

Dans les jours qui suivirent, et jusqu'au référendum, on parla abondamment de Trudeau dans les éditions de *La Presse*. Les arguments rejoignaient dans la grande majorité des cas ceux qui furent précédemment présentés. Donc, rien de vraiment nouveau ressortit des nombreux articles et éditoriaux si ce n'est que la dégringolade du camp du Oui dans les intentions de vote au Québec et dans l'Ouest se poursuivit de plus belle. Trudeau avait donc réussi au Canada anglais à faire tourner l'opinion publique alors qu'au Québec, tout au plus, il avait amené de l'eau au moulin des opposants de la réforme constitutionnelle. Cependant, bien qu'elle fut très critique, la presse francophone présente tout de même quelques arguments qui se portent à la défense de Trudeau sur certaines de ses récriminations face à l'Entente. Il est donc possible d'observer au Québec, durant la campagne référendaire, une concordance plus grande entre ce qui s'écrit dans les journaux et ce qui se pense au sein de la population. La presse anglophone, en comparaison, porte le message qu'il faut voter Oui et rejeter les arguments de Trudeau. Mais comme les résultats du référendum le prouvèrent, ce n'est pas dans cette direction qu'alla l'opinion publique, au contraire. On y embrassa les arguments de Trudeau et vota massivement, surtout dans l'Ouest, contre l'Entente de Charlottetown. De fait, le 26 octobre 1992, les électeurs de seulement 4 des 12 provinces et territoires se prononcèrent définitivement en faveur de l'Entente : Terre-Neuve (63,2%), l'Île-du-Prince-Édouard (73,9%), le Nouveau-Brunswick (61,8%) et les Territoires du Nord-Ouest (61,3%). En Ontario et en Nouvelle-Écosse, avec un appui à l'Entente de 50,1% et 48,8% respectivement, les citoyens firent preuve d'ambivalence. Ailleurs par contre, la population dit un « gros NON » et ce, de manière plus univoque. Au Manitoba (61,6%), en Saskatchewan

(55,3%), en Alberta (60,2%), en Colombie-Britannique (68,3%) et au Yukon (56,3%) l'opinion publique alla dans cette direction. Enfin, comme *La Presse* le laissa présager dans les derniers jours de la campagne, les Québécois dirent également Non à l'entente dans une proportion de 56,6%¹⁵⁷.

Il sera inutile dans le cas de la presse francophone de s'attarder aux lettres à l'éditeur puisque le quotidien *La Presse* fit un bon travail à nuancer les propos tenus à l'endroit de Trudeau alors que ce n'est pas le cas dans les quotidiens du Canada anglais que nous avons observés. C'est pourquoi dans ce cas ils nous a fallu nous y attarder alors qu'ici cela ne sera pas nécessaire.

¹⁵⁷ Source : www.cric.ca/fr_html/guide/referendum/referendum_charlottetown.html Consulté le 1er mai 2005.

Conclusion générale

À la lumière de ce qu'il nous a été possible de découvrir au sujet de la participation de Pierre Elliott Trudeau lors de la campagne référendaire portant sur l'Entente de Charlottetown, quels constats pouvons-nous tirer? À cette question, il existe plusieurs réponses. Dans un premier temps, notre objectif de recherche supposait que l'on observerait une différence considérable entre la couverture médiatique au Québec par rapport au reste du Canada. C'est effectivement le cas, mais cette réalité mérite d'être nuancée et c'est ce que nous ferons ici. Dans un deuxième temps, la vision et l'héritage politique de Trudeau suscitent des réactions très différentes au Québec par rapport au Canada anglais. Nous discuterons de cette réalité également mais, tout d'abord, débutons par répondre à la question fondamentale du présent travail.

Quelle est la différence entre la couverture médiatique québécoise et canadienne-anglaise face à la participation de Trudeau au débat constitutionnel de 1992?

On pourrait discuter longuement de cette question. Cependant, on peut diviser la réponse en deux volets, c'est-à-dire l'aborder du point de vue argumentatif ou bien journalistique. Ainsi, ce qui constitue le point de vue argumentatif portera sur la présentation des diverses critiques, analyses et informations telles que publiées dans les divers quotidiens alors que la question journalistique se résumera au rôle joué par les divers éditorialistes et journalistes et leur approche adoptée face à la prise de position et au rôle que Trudeau s'attribua lors de la campagne référendaire. Cette approche permettra de discriminer ce qui constitue l'argumentation de la stratégie

journalistique. Enfin bref, à ce niveau il existe une différence flagrante entre la presse québécoise et canadienne-anglaise.

En premier lieu, ce qu'il a été possible d'observer dans le *Globe and Mail* et le *Calgary Herald* est une acceptation quasi unanime des prémisses de l'Entente de Charlottetown. Ainsi, contrairement à ce qu'il aurait pu être possible de prévoir, la presse anglophone ne se montra que très avare de commentaires négatifs envers l'Entente. De fait, le plus souvent, comme on l'a vu, les journalistes mais surtout, les éditorialistes, car ce sont eux qui ont la latitude et l'espace pour émettre ce genre d'opinion, ont démontré un parti pris en faveur de l'Entente. Que l'on pense aux critiques de Jeffrey Simpson envers Trudeau et les détracteurs de l'Entente dans le *Globe and Mail* ou aux divers plaidoyers en faveur du document dans le *Calgary Herald*, la presse anglophone manque définitivement de nuance. On publia très peu d'articles prêchant le rejet unanime de l'Entente. Or, lorsque l'on regarde les résultats du référendum, spécialement en Alberta, auditoire auquel le *Calgary Herald* s'adressait, on observe une claire différence entre le discours journalistique et la réponse de la population face à l'Entente. Les lettres à l'éditeur donnent d'ailleurs le pouls des électeurs mieux que n'importe quel article publié dans le quotidien. Les quelques lecteurs qui appuient l'Entente le font par sens du devoir et par souci de l'unité canadienne plus que par reconnaissance explicite de la légitimité du nationalisme québécois. On tente de l'accommoder pour ne pas réveiller le démon séparatiste plutôt que de reconnaître l'existence légitime de la nation québécoise. De fait, la peur d'apparaître comme anti québécois ou pire anti canadien représente un élément fondamental de cette réalité. Cependant, ce n'est pas la clause Canada que

l'on accepte d'emblée mais plutôt l'idée que si l'on ne vote pas Oui au référendum, cela risque de prendre une éternité avant que l'idée d'une réforme constitutionnelle reconnaissant le Sénat triple E et certaines compétences exclusives de juridiction provinciale, telle la gestion des ressources naturelles, ne refasse surface. Ainsi, pour ces personnes, la reconnaissance de la « spécificité québécoise » ne sert que d'outil de marchandage pour permettre la réforme de ces institutions centrales plus que l'acceptation intégrale de cette spécificité. Ce n'est pas dire que tous sont de cette tendance mais une bonne partie de la population qui vota Oui le fit pour des raisons autres que le règlement de la question québécoise, sans l'ombre d'un doute.

Conséquemment, on doit se demander si les journalistes du *Calgary Herald* sont réellement en désaccord avec la vision de Trudeau du nationalisme canadien-français ou bien s'il en ont plus contre son opposition à une Entente négociée entre le gouvernement fédéral et les dix provinces et dont le but était de réformer des institutions tels le Sénat et la division des pouvoirs de manière à répondre aux aspirations de la population de l'Ouest? Vont-ils dans le même sens que Clyde Wells à cet égard? Wells déclarait en réponse aux critiques de Trudeau face à toute forme de reconnaissance du nationalisme canadien-français comme le *Calgary Herald* le rapportait : « Premier Clyde Wells supports the deal but said he nevertheless agrees with Trudeau's assessment¹⁵⁸ ». Cela représente une contradiction certaine dans la logique qui anime « Captain Canada ». Comment peut-on être en accord avec les arguments supportant le rejet viscéral de Trudeau aux prémisses mêmes qui sous-tendent l'Entente et tout de même supporter celle-ci? Ce n'est donc pas impossible,

¹⁵⁸ « Politicians play down Trudeau », *Calgary Herald*, 22 septembre 1992, A12.

quoi que hautement illogique, d'être en accord avec la lecture de Trudeau face au nationalisme québécois mais tout de même appuyer, pour les raisons mentionnées précédemment, l'Entente. Plus encore, le premier ministre Mulroney et son lieutenant constitutionnel Joe Clark avaient réussi à donner l'impression que l'opposition à l'Entente était fondamentalement anti canadienne. La participation de Trudeau au débat servit à invalider cette perception mais il n'en demeure pas moins que ce sentiment planait au-dessus de ceux qui osaient manifester leur opposition à l'Entente, à plus forte raison si cela était en guise de protestation à toute forme de reconnaissance de la spécificité québécoise. Il exista donc au sein du *Calgary Herald* une quasi-orthodoxie selon laquelle il fallait supporter l'Entente au nom d'une réforme constitutionnelle et de l'unité canadienne. Autrement, pourquoi le journal aurait-il publié constamment un nombre aussi élevé d'éditoriaux et d'articles en porte-à-faux avec l'opinion publique?

L'opposition manifestée en Ontario lors du référendum ne se fit pas aussi cinglante que dans l'Ouest du pays. De fait, le Oui l'emporta le 26 octobre 1992 mais pas la plus faible des marges. Pourtant, encore là, en lisant le *Globe and Mail*, on aurait pu croire qu'avec tous les écrits se prononçant en faveur de l'Entente, le résultat aurait été autre. Ainsi, on revint constamment à la charge avec des éditoriaux dénonçant la prise de position néfaste de Trudeau envers la modification constitutionnelle. L'accent fut, contrairement au *Calgary Herald*, mis dans une plus grande proportion sur l'importance d'accommoder le nationalisme québécois. Ainsi, implicitement, le *Globe and Mail* accorda plus de légitimité à cette réalité que cela n'avait été le cas avec le *Calgary Herald*. En réalité, l'Ontario a toujours été moins

insistante quant à la réforme des institutions centrales tels le Sénat ou la division des pouvoirs que ce fut le cas avec l'Alberta notamment. Pour toutes ces raisons et de par son tirage national, la prise de position favorable à l'Entente de Charlottetown du *Globe and Mail* est moins suspecte et plus crédible que celle du *Calgary Herald*. En outre, on y dénote un plus grand sens critique face à la prise de position de Trudeau. Ce qui fait donc dire que des deux quotidiens canadiens-anglais à l'étude, le *Globe and Mail* fait preuve d'un peu plus de nuance que le *Calgary Herald*. Mais tout de même, vu les résultats du référendum en Ontario et ailleurs au Canada, on est en droit de se questionner sur le degré de réalisme de la position journalistique face à la réalité observable au sein de la population en général. Il est vrai, en toute justice, qu'il était difficile pour les journalistes, éditorialistes et la direction de ces deux quotidiens de s'opposer trop ouvertement à l'Entente, de peur de passer aux yeux de la population comme étant en appui aux tenants du Non. Une telle position risquait de créer un ressac au sein de la population québécoise et offrir sur un plateau d'argent, comme certains analystes l'ont justement prédit, des munitions au mouvement séparatiste. En ayant favorisé l'échec de l'Entente et par la même occasion aidé à la réélection du Parti Québécois dans le but de tenir un nouveau référendum sur la souveraineté, les journaux s'étant trop ouvertement opposés à l'Entente auraient contribué à « détruire le Canada ». Pire encore, si l'Entente avait gagné l'appui de la population et que les journaux avaient fini par être perçus comme s'y opposant, cela aurait laissé une drôle d'impression. Pour toutes ces raisons, la presse anglophone manqua franchement de nuance en comparaison à la presse québécoise.

Lorsque l'on analyse la presse québécoise, une constante s'observe : on y critique sévèrement la position anti nationaliste québécoise de Trudeau. Il n'existe, en fait, aucun article provenant de journalistes ou éditorialistes francophones qui cautionne la vision de Trudeau entièrement. Même les journalistes les plus fédéralistes reconnaissent à la position nationaliste un mérite certain et une légitimité sans compromis. Comme plusieurs articles tant dans les journaux anglophones que francophones l'ont souligné, cette situation n'est pas étrangère au fait qu'en 1992, Trudeau n'avait plus la cote. Bien au contraire, même ses plus fidèles alliés tels les Marc Lalonde, Jean Chrétien, etc. n'appuyaient pas sa position. Ainsi, le discours de Trudeau apparaît comme étant déconnecté de la réalité socio-politique québécoise. Cependant, malgré cette quasi-unanimité quant au rejet de la pensée trudeauiste version 1992, certains journalistes n'en demeurent pas moins critiques face à la vision nationaliste.

Ainsi, comme le souligne Lysiane Gagnon, les nationalistes québécois tendent à rejeter le blâme de manière univoque sur ceux qu'elle décrit comme étant « les autres¹⁵⁹ ». Cette dernière de rappeler aux lecteurs que lors de certaines négociations constitutionnelles, Robert Bourassa et René Lévesque n'ont pas toujours joué leurs cartes astucieusement. Un fait qui tend à être balayé sous le tapis lorsque c'est le temps d'expliquer ce qui ne fonctionne pas avec la présente donne constitutionnelle. D'ailleurs, comme le souligne à cet effet Marcel Adam, il est toujours plus facile d'arriver à un consensus lorsque le gouvernement fédéral donne des pouvoirs et exige très peu en retour. En agissant de la sorte, les deux journalistes

¹⁵⁹ Lysiane Gagnon, « Trudeau dans l'arène », *La Presse*, 22 septembre 1992, B3.

font preuve, en deux articles seulement, de plus de nuance qu'il a été possible de constater dans l'ensemble des critiques du *Globe and Mail* et du *Calgary Herald*. Plutôt que simplement s'opposer à l'argumentation de Trudeau, ils trouvent le moyen de le faire de façon balancée et nuancée. Encore là, ce ne sont pas tous les journalistes qui font de la sorte au Québec. À l'instar de la presse canadienne-anglaise, certains ne font que critiquer Trudeau sans toutefois apporter aucune nuance. Au-delà de ce fait, il est important de rappeler que nous n'avons utilisé que *La Presse*, et qu'il en aurait très probablement été autrement en utilisant *Le Devoir*. Or, bien qu'il existe une certaine convergence dans la critique tant au Canada anglais qu'au Québec, ce sont les divergences qu'il nous était important de mettre en lumière. C'est en utilisant *La Presse* qu'il nous était possible de réaliser une telle chose.

Par ailleurs, il était plus facile et moins délicat pour un journaliste francophone de dénoncer Trudeau mais également de s'opposer à l'Entente. Certains journalistes ne manquèrent pas de souligner le sentiment largement répandu au sein de plusieurs observateurs voulant que ce soit Robert Bourassa et non Brian Mulroney qui se soit « écrasé » lors des négociations et qui avait cédé le plus au change. Au Canada anglais, évidemment, c'est l'inverse que l'on croyait comme Trudeau le disait : Mulroney avait cédé au chantage de Bourassa. Conséquemment, un journaliste québécois n'avait pas à craindre de passer pour « anti Canadien » en critiquant l'Entente de la sorte. Comme résultat, la presse québécoise est plus nuancée et moins prise dans un moule lui dictant de prôner l'adhésion au projet constitutionnel. Même en prêchant les bienfaits de l'Entente, il est possible aux journalistes de souligner certaines faiblesses ou d'adresser certaines critiques mais

tout de même souhaiter l'adoption de la réforme puisqu'il s'agit dans les circonstances, comme l'explique Marcel Adam, du meilleur arrangement constitutionnel souhaitable.

Ainsi donc, la presse francophone et anglophone décrivent la participation de Pierre Elliott Trudeau dans le débat référendaire portant sur l'Entente de Charlottetown. Tant son commentaire paru à la fin septembre que la conférence à *Cité libre* le 1^{er} octobre suscitent de vives réactions d'un côté comme de l'autre. Contrairement à la prémisse de départ quant à l'effet que l'on pourrait observer une appréciation significativement différente dans *La Presse* que dans le *Globe and Mail* et le *Calgary Herald*, elle n'était pas tout à fait représentative de la réalité. Cependant, ce sont pour des raisons fondamentalement différentes que l'on peut observer cette dichotomie. Au Québec on rejeta tant la participation de Trudeau que la vision et la pensée politique sur laquelle il fondait son opposition à l'Entente de Charlottetown. Au Canada anglais en revanche, il n'y a aucune raison de croire que ce sont les valeurs de Trudeau qui furent rejetées, comme la preuve le démontre, autant que c'est le fait qu'il tenta de faire dérailler un processus de modification constitutionnelle pouvant améliorer les institutions centrales à l'administration et au développement de la fédération canadienne. On n'y dénonce pas catégoriquement le fait que l'ensemble de la pensée, de la vision, de la carrière et des réalisations politiques de Trudeau visaient à miner les fondements du nationalisme canadien-français, lequel, pensait-il, reposait sur un ensemble de valeurs illibérales dont le but était de conserver la population québécoise dans l'obscurité pour mieux servir un

communautarisme rabaisant l'individu au statut de simple membre d'une collectivité.

Que faut-il retenir de la contribution de Trudeau à la campagne référendaire?

Dans un premier temps, je crois que Trudeau avait probablement la légitimité de prendre la parole durant cette campagne. Après tout, il s'agissait d'une manœuvre constitutionnelle visant à réformer l'héritage politique qu'il avait légué au Canada. Paradoxalement, je ne crois pas que sa présence fut souhaitable cependant. Tout d'abord, sa pensée politique qui guida son action durant ses 16 ans en tant que premier ministre du Canada trouvait son origine dans une lecture inexacte du nationalisme canadien-français qui repose principalement sur les mêmes prémisses que l'idéologie séparatiste. À la différence près, Trudeau croyait que le nationalisme québécois était toujours campé dans un ensemble de valeurs obscurantistes et rétrogrades. Pour les séparatistes, cet obscurantisme s'éteint avec l'élection de Jean Lesage et le début de la Révolution tranquille au Québec. Au contraire, si l'on accepte la conclusion de Bourque, Duchastel et Beauchemin dans *La société libérale duplessiste*, on découvre que la société québécoise était tout à fait normale et pas plus obscurantiste que n'importe quel autre endroit à la même époque, que l'on pense au Canada anglais ou aux États-Unis. Ce faisant, la vision de Trudeau selon laquelle il fallait amalgamer l'identité québécoise à une identité pan canadienne pour la libérer du joug nationaliste était dangereusement contre-productive. Même nationaliste, la société québécoise est devenue aussi libérale que le reste du monde occidental. De fait, elle l'a toujours été au même degré que ce qui s'observait ailleurs.

Conséquemment, l'idéologie séparatiste qui passe obligatoirement par la création d'un État-nation pour le Québec perd de sa valeur puisqu'elle se fonde également sur une prémisse de départ inexacte. Ce projet en devenir et qui ne sera complété que le jour où le Québec se libèrera du Canada n'est pas une fatalité. Cependant, la route dans laquelle Trudeau projeta le Canada rend toute forme d'accommodement du nationalisme québécois difficile. Très justement, Kenneth McRoberts fit remarquer ceci au sujet du projet pan canadien de Trudeau :

In one of the greatest ironies of Canadian political history, the new identity took hold not in Quebec but in the rest of Canada. Not only did the vision offer a compelling response to the felt need for a Canadian identity, but such elements as the charter and multiculturalism turned out to be ideal for mobilizing social forces already emerging outside Quebec¹⁶⁰.

C'est ce qui explique pourquoi on observe une différence considérable entre ce que l'on peut lire dans la presse québécoise et la presse canadienne-anglaise en septembre et octobre 1992. L'identité n'étant pas la même, le rapport au projet constitutionnel s'en trouve donc, par conséquent, différent. Ainsi, même si d'un côté comme de l'autre on critique Trudeau, on le fait pour des raisons opposées.

Il aurait mieux valu à Trudeau d'observer son devoir de réserve en 1992. Non seulement son héritage compliqua-t-il considérablement toute forme possible de réconciliation entre le nationalisme québécois et le pan canadienisme mais de plus, le ton et la façon dont il s'y prit pour livrer son message ne firent que susciter plus de « passion » que de « raison » au sein de la population canadienne. Ce qui fait dire

¹⁶⁰ Kenneth McRoberts, « Canada and the Multinational State », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 34, no. 4, p. 698.

qu'au fond, Trudeau n'était pas l'homme de « raison » qu'il prétendait être autant que l'homme de « passion » qu'il était réellement. Ce dernier conclut son commentaire dans *Maclean's* publié à la fin septembre 1992 en citant ces quelques paroles de sagesse de Sir Wilfrid Laurier : « French Canadians have no opinions, they only have feelings¹⁶¹ ». Pierre Elliott Trudeau était bel et bien un Canadien français.

¹⁶¹ Pierre Elliott Trudeau, *Against the Current : selected writings 1939-1996*, Toronto, McClelland and Stewart, 1996, p. 274.

Bibliographie des ouvrages cités

1. Livres et articles

Angers, Maurice, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Montréal, Les Éditions CEC, 1996, 381 p.

Balthazar, Louis, « Les nombreux visages du nationalisme québécois », dans Alain-G. Gagnon (dir.), *Québec : état et société*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, pp. 23-40.

Berger, Kathleen Strassen, *Psychologie du développement*, Mont-Royal, Modulo Éditeur, 2000.

Bourdieu, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, 423 p.

Bourque, Gilles, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, *La société libérale duplessiste*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994, 435 p.

Centre de recherche et d'information sur le Canada : www.cric.ca.

Chartier, Lise, *Mesurer l'insaisissable : méthode d'analyse du discours de la presse*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2003, 263 p.

Clarkson, Stephen et Christina McCall, *Trudeau and Our Times, Volume 1 : The Magnificent Obsession*, Toronto, McClelland & Stewart, 1990, 502 p.

Couture, Claude, *La loyauté d'un laïc, Pierre Elliott Trudeau et le libéralisme canadien*, Montréal, Harmattan, 1996, 160 p.

Fournier, Pierre, *Autopsie du Lac Meech : la souveraineté est-elle inévitable?*, Montréal, VLB éditeur, 1990, 216 p.

Gagnon, Alain-G., « Canada : Unity and Diversity », *Parliamentary Affairs*, janvier 2000, vol. 53, no. 1, p. 12-26.

Gagnon, Alain-G et François Rocher, « Pour prendre congé des fantômes du passé », dans Alain-G. Gagnon et François Rocher (dir.), *Répliques aux détracteurs de la souveraineté du Québec*, Montréal, VLB éditeur, 1992, pp. 471-500.

Gouvernement du Canada, « Notre avenir ensemble », *Ministre des Approvisionnement et Services Canada*, 1992, 13 p.

Kymlicka, Will, « Le fédéralisme multinational au Canada : un partenariat à repenser », dans Guy Laforest et Roger Gibbins (dir.), *Sortir de l'impasse: les voies de la réconciliation*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, 1998, pp. 15-54.

Kymlicka, Will, « The New Debate over Minority Rights », dans Ronald Beiner et Wayne Norman (dir.), *Canadian Political Philosophy*, Don Mills, Oxford University Press, 2001, pp. 159-176.

Laforest, Guy, « La Charte canadienne des droits et libertés au Québec : nationaliste, injuste et illégitime », dans François Rocher (dir.), *Bilan québécois du fédéralisme canadien*, Montréal, VLB éditeur, 1992, pp. 124-151.

Laforest, Guy, « Nécessité et conditions du dialogue », dans Guy Laforest et Roger Gibbins (dir.), *Sortir de l'impasse: les voies de la réconciliation*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, 1998, pp. 447-463.

Laforest, Guy, *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, Sillery, Les éditions du Septentrion, 1992, 265 p.

Lalonde, Michel, *Comprendre la société, une introduction aux sciences sociales*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1998, 406 p.

LaSelva, Samuel V., *The Moral Foundations of Canadian Federalism*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1996, 264 p.

Létourneau, Jocelyn, *Le coffre à outils du chercheur débutant*, Toronto, Oxford University Press, 1989, 227 p.

Lusztig, Michael, « Constitutional Paralysis : Why Canadian Constitutional Initiatives are Doomed to fail », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 24, no. 4, décembre 1994, pp. 747-771.

Mace, Gordon et François Pétry, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000, 134 p.

McRoberts, Kenneth, « Canada and the Multinational State », *Canadian Journal of Political Science*, December 2001, vol. 34, no. 4, pp. 683-674.

McRoberts, Kenneth, *Misconceiving Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1997, 395 p.

Resnick, Philip, « Civic and Ethnic Nationalism : Lessons from the Canadian Case », dans Ronald Beiner et Wayne Norman (dir.), *Canadian Political Philosophy*, Don Mills, Oxford University Press, 2001, pp. 282-297.

Rocher, François, « Le Québec et la Constitution : une valse à mille temps », dans François Rocher (dir.), *Bilan québécois du fédéralisme canadien*, Montréal, VLB éditeur, 1992, pp. 20-57.

Smiley, Donald, *Canada in question : federalism in the seventies*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1976, 248 p.

2. Œuvres de Pierre Elliott Trudeau

Trudeau, Pierre Elliott, *Against the Current, Selected writings 1939-1996*, Toronto, McClelland & Stewart, 1996, 340 p.

Trudeau, Pierre Elliott (dir.), *La grève de l'amiante*, Montréal, Éditions du Jour, 1970, 430 p.

Trudeau, Pierre Elliott, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, Éditions HMH, 1967, 227 p.

Trudeau, Pierre Elliott, *Mémoires politiques*, Montréal, Le Jour, 1993, 345 p.

Trudeau, Pierre Elliott, *Trudeau : Ce gâchis mérite un gros NON!*, Outremont, L'Étincelle éditeur, 1992, 77 p.

Trudeau, Pierre Elliott, *The Essential Trudeau*, Toronto, McClelland & Stewart, 1998, 198 p.

3. Articles de journaux

Calgary Herald

« Trudeau unleashes his thunder on Quebec », *Calgary Herald*, 21 septembre 1992, A3.

« No : Manning embraces Trudeau's arguments », *Calgary Herald*, 22 septembre 1992, A1.

« Politicians play down Trudeau », *Calgary Herald*, 22 septembre 1992, A12.

« Accord threat to equality : Trudeau », *Calgary Herald*, 2 octobre 1992, A2.

« Trudeau's logic bad », *Calgary Herald*, 3 octobre 1992, A4.

« As elder statesman Trudeau still plays the spoiler », William Gold, 5 octobre 1992, A5.

« They have No vision to offer Canadians », *Calgary Herald*, 6 octobre 1992, A4.

« 937 Commandments test for any prophet », Ken MacQueen, 24 octobre 1992, A10.

« Quebec politicians are never satisfied », Herman Nyland, 7 octobre 1992, A6.

« Trudeau's points hit home », D.B. MacLeod, 9 octobre 1992, A6.

« Pierre Trudeau right about distinct society », Tim Sandberg, 19 octobre 1992, A5.

Globe and Mail

« Trudeau sings old tune », Hugh Winsor, 22 septembre 1992, A1.

« Deck the halls with maple leaves and try not to look unpatriotic », Jeffrey Simpson, 22 septembre 1992, A22.

« Old colleagues may drift away, but Mr. Trudeau holds his course », Jeffrey Simpson, 23 septembre 1992, A24.

_____, David Ashby, 25 septembre 1992, A28.

« Trudeau denounces accord », André Picard, 2 octobre 1992, A2.

« Wells ready to go on referendum road », *Globe and Mail*, 3 octobre 1992, A1.

« Angry untruths from a 'man of reason' », *Globe and Mail*, 3 octobre 1992, D6.

« 'Petty' politician draws Rae's fury », Richard Mackie, 3 octobre 1992, A4.

« Trudeau stance », Bruce E. Macdonald, 3 octobre 1992, D7.

« Trudeau stands alone and defiant », Jeffrey Simpson, 3 octobre 1992, A4.

« Would destroy Canada », Ernest J. Little, 10 octobre 1992, D7.

« Trudeau retromania hits West », Miro Cernetig, 13 octobre 1992, A6.

« Better than nothing », Kerrie Hale, 24 octobre 1992, D7.

La Presse

« L'accord de 81 était injuste », *La Presse*, 10 juillet 1987, B1.

« Le Québec fait « chanter » le Canada anglais depuis 22 ans dit Trudeau », Maurice Girard, 21 septembre 1992, A1.

« Le choix de Trudeau », Mario Fontaine, 21 septembre 1992, B1.

« Trudeau méprise les Québécois », Mario Fontaine, 22 septembre 1992, A1.

« Le Canada anglais a cédé au chantage de Robert Bourassa », Philippe Dubuisson, 22 septembre 1992, A1.

« Trudeau dans l'arène », Lysiane Gagnon, 22 septembre 1992, B3.

« Avoir raison ... », Alain Dubuc, 23 septembre 1992, B2.

« Une intervention qui n'est pas la plus utile pour résoudre la crise », Marcel Adam, 24 septembre 1992, B2.

« Un gâchis qui mérite un gros NON », Yves Boisvert, 2 octobre 1992, A1.

« Le discours de Trudeau a un effet dévastateur au Canada », Mario Fontaine, 3 octobre 1992, A1.

« Ni oui ni non », Pierre Foglia, 3 octobre 1992, A5.

« Où est le camp du Oui? », Claude Masson, 3 octobre 1992, B2.

« Trudeau a soulevé des objections sérieuses qui appellent réponse », Marcel Adam, 3 octobre 1992, B2.

« Des propos vus d'un bon œil par les femmes autochtones », Marie-Claude Lortie, 3 octobre 1992, C1.

« La grenade », Lysiane Gagnon, 6 octobre 1992, B3.

Annexe

La clause Canada :

On trouverait dans la Constitution une clause énonçant de manière concise mais significative les valeurs fondamentales du Canada. Cette clause servirait de guide aux tribunaux lorsqu'ils doivent interpréter l'une ou l'autre partie de la Constitution, notamment la Charte canadienne des droits et libertés. C'est dans cette clause Canada qu'il conviendrait de reconnaître que le Québec constitue une société distincte au sein du Canada et d'affirmer l'attachement des Canadiens et de leurs gouvernements à la dualité linguistique.

Seraient également reconnues dans cette clause les caractéristiques importantes et fondamentales suivantes : la démocratie parlementaire et le système fédéral de gouvernement du Canada; les droits des Autochtones et la reconnaissance que les gouvernements autochtones constituent l'un des trois ordres de gouvernement du Canada; le respect des droits et libertés individuels et collectifs; l'égalité raciale et ethnique et la diversité culturelle; l'égalité des femmes et des hommes; l'égalité des provinces, tout en tenant compte de leurs caractéristiques particulières¹⁶².

Le caractère distinct du Québec :

La clause Canada assurerait que toute interprétation de la Constitution concorde avec la protection et la promotion du caractère distinct du Québec, fondé sur l'usage de la langue française, une culture unique et une tradition de droit civil. Nos institutions juridiques et politiques se sont toujours efforcées de tenir compte de ce caractère distinct et des besoins particuliers du Québec en matière de sécurité culturelle, sociale et économique. Dans le but de renforcer cette sécurité, la reconnaissance du Québec comme société distincte dans la clause Canada serait assortie d'un nouveau partage des responsabilités entre les gouvernements fédéral et provinciaux et de révisions à la formule de modification¹⁶³.

¹⁶² Gouvernement du Canada, « Notre avenir ensemble », *Ministre des Approvisionnements et Services Canada*, 1992, pp. 1-2.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 2.